

Compte-rendu financier et d'activités

Année 2021

SAINT-MEDARD-EN-JALLES
Galaxie 4

SOMMAIRE

1.	Présentation de l'opération d'aménagement.....	3
1.1	Préambule	3
1.2	Cadre juridique de l'intervention	3
1.3.	Périmètre de la concession d'aménagement.....	5
1.3	Programme prévisionnel de constructions	8
1.4	Programme prévisionnel des équipements à la charge du concessionnaire	8
2.	Actions menées au 31 décembre 2021	11
2.1	Procédures administratives.....	11
2.2	Etudes.....	11
2.3	Acquisitions foncières.....	12
2.4	Réalisation du programme des équipements sous maîtrise d'ouvrage de l'aménageur.....	12
2.5	Réalisation du programme des équipements hors maîtrise d'ouvrage de l'aménageur.....	13
2.6	Commercialisation des terrains : cessions foncières.....	13
2.7	Accompagnement des projets immobiliers.....	13
2.8	Communication / information.....	14
3.	Actions à mener en 2022.....	15
3.1	Procédures administratives.....	15
3.2	Etudes.....	15
3.3	Acquisitions foncières.....	16
3.4	Réalisation du programme des équipements sous maîtrise d'ouvrage de l'aménageur.....	16
3.5	Réalisation du programme des équipements hors maîtrise d'ouvrage de l'aménageur.....	16
3.6	Commercialisation des terrains : cessions foncières.....	16
3.7	Accompagnement des projets immobiliers.....	17
3.8	Communication / information.....	17
4.	Analyse financière	18
4.1	Etat des dépenses et des recettes réglées au cours de l'année 2021.....	18
4.2	Prévisions des dépenses et des recettes en 2022.....	18
4.3	Participation du concédant	19
4.4	Trésorerie et mise en œuvre de la convention d'avance de trésorerie.....	19
4.5	Evolution du bilan prévisionnel – commentaires des principaux écarts.....	19

1. Présentation de l'opération d'aménagement

1.1 Préambule

Situé au sud de l'avenue de Capeyron, dans la continuité des opérations du parc d'activités dit Galaxie, sur la commune de Saint-Médard-en-Jalles, le projet d'aménagement Galaxie 4 a pour objectif l'aménagement de terrains à vocation économique.

Identifié comme secteur de projet pour le développement d'une offre foncière et immobilière à destination des entreprises, et notamment celles appartenant à la filière Aéronautique / Spatial / Défense (ASD), le site de projet dit « GALAXIE 4 » a été acquis initialement par la Ville en 2011, et s'inscrit dans une stratégie d'aménagement à plusieurs échelles :

- L'échelle communale, avec la volonté de renforcer l'attractivité économique de Saint-Médard-en-Jalles, qui a d'ores et déjà tiré parti de sa proximité avec l'aéroport de Bordeaux Mérignac pour constituer un tissu industriel et économique dynamique ;
- L'échelle métropolitaine avec l'inscription du projet dans le cadre de l'OIM BORDEAUX AEROPARC, l'un des principaux pôles d'activités et d'emplois métropolitains qui rassemble d'ores et déjà près de 50 000 emplois sur 3400 ha (périmètre avec extensions), notamment dans le domaine aéronautique spatial et défense. Ce territoire, à destination essentiellement économique, témoigne d'une très forte dynamique de développement.

Les parcelles cessibles produites s'adressent prioritairement aux entreprises de la filière aéronautique spatial défense, mais sont également ouvertes à d'autres types d'entreprises (filiales associées, projets à forte valeur ajoutée, services aux entreprises, etc.). Les typologies développées sont variées afin de répondre aux besoins des entreprises visées.

A l'interface entre milieux naturels, secteurs résidentiels et zones d'activités économiques, la zone d'activités, tout en s'inscrivant dans la continuité des opérations précédentes GALAXIE 1, 2, et 3 réalisées dans les années 2000 et accueillant aujourd'hui une trentaine d'entreprises, a vocation à concilier positivement des données environnementales fondamentales avec des enjeux d'attractivité et d'accessibilité pour les entreprises et les usagers.

L'opération repose sur les orientations d'aménagement suivantes :

- Concevoir un aménagement flexible adapté et adaptable aux besoins des futures entreprises qui s'installeront sur la zone d'activités,
- Répondre aux besoins de création de locaux d'activités qui soient durables et de qualité,
- Maîtriser le coût global d'aménagement des espaces publics,
- Veiller à l'intégration urbaine, architecturale et paysagère du projet en cohérence avec son milieu environnant et en particulier le parc d'activités Galaxie existant,
- Prendre en compte les enjeux environnementaux du site par la mise en œuvre de la démarche ERC « Eviter-Réduire-Compenser ».

1.2 Cadre juridique de l'intervention

Par délibération n°2017/687 du 24 novembre 2017, le Conseil de Bordeaux Métropole a approuvé :

- le bilan de la concertation préalable relative au projet
- la réalisation du projet d'aménagement économique Galaxie 4, dans sa nature et ses caractéristiques, notamment la prise en compte du contexte environnemental (évitement d'une grande partie de la zone humide) et la proposition de lots d'activités flexibles permettant de répondre au plus près aux attentes des industriels

Par délibération n°2018/198 du 27 avril 2018, le Conseil de Bordeaux Métropole a approuvé :

- la réalisation de l'opération d'aménagement sous forme d'un lotissement d'activité
- le programme des équipements propres
- le traité de concession confiant la conduite de l'opération à La Fab
- la délégation de l'exercice du droit de préemption à La Fab dans le périmètre de l'opération
- les termes de la convention d'avance de trésorerie
- le montant de la participation métropolitaine à l'opération d'aménagement
- la prise en charge par Bordeaux Métropole de la gestion des zones de compensation à l'expiration de la concession d'aménagement

Le traité de concession « Saint-Médard-en-Jalles – Galaxie 4 » a été notifié à l'aménageur le 21 septembre 2018 pour une durée de 4 ans.

Par délibération n°2019/59 du 15 février 2019, le Conseil de Bordeaux Métropole a :

- pris acte de l'avis de la Mission régionale d'Autorité environnementale sur l'étude d'impact et de l'avis favorable du commissaire enquêteur
- déclaré que le projet est d'intérêt général

Par délibération n°2019/659 du 29 novembre 2019, le Conseil de Bordeaux Métropole a approuvé :

- le CRFA 2018 de l'opération d'aménagement économique « Galaxie 4 » à Saint-Médard-en-Jalles
- l'avenant n°1 au traité de concession d'aménagement entre Bordeaux Métropole et la SPL La Fabrique de Bordeaux Metropole (La Fab) pour l'aménagement de l'opération « Galaxie 4 » à Saint-Médard-en-Jalles, portant sur la mise en place d'un compte bancaire unique à l'ensemble des opérations concédées à La Fab
- l'avenant n°1 à la convention d'avance de trésorerie versée par Bordeaux Metropole à la SPL la Fab ne modifiant pas le montant de l'avance mais l'échéancier de versement et de remboursement

Par délibération n°2020/419 du 27 novembre 2020, le Conseil de Bordeaux Métropole a approuvé :

- le CRFA 2019 de l'opération d'aménagement économique « Galaxie 4 » à Saint-Médard-en-Jalles

Par délibération n°2021/607 du 25 novembre 2021, le Conseil de Bordeaux Métropole a approuvé :

- le CRFA 2020 de l'opération d'aménagement économique « Galaxie 4 » à Saint-Médard-en-Jalles

1.3. Périmètre de la concession d'aménagement



Édité le 06-02-2018

LA FAB
fabrique
de bordeaux
métropole

Saint-Médard-en-Jalles
Périmètre de l'opération d'aménagement Galaxie 4



Traitement cartographique : La Fab, projet 2018020005 - échelle A3 - 1 / 12 000
Sources : Cadastre (juin 2017) - La Fab - Bordeaux Métropole
© BxMétro 2018, Orthophoto plan de Bordeaux Métropole





1.3 Programme prévisionnel de constructions

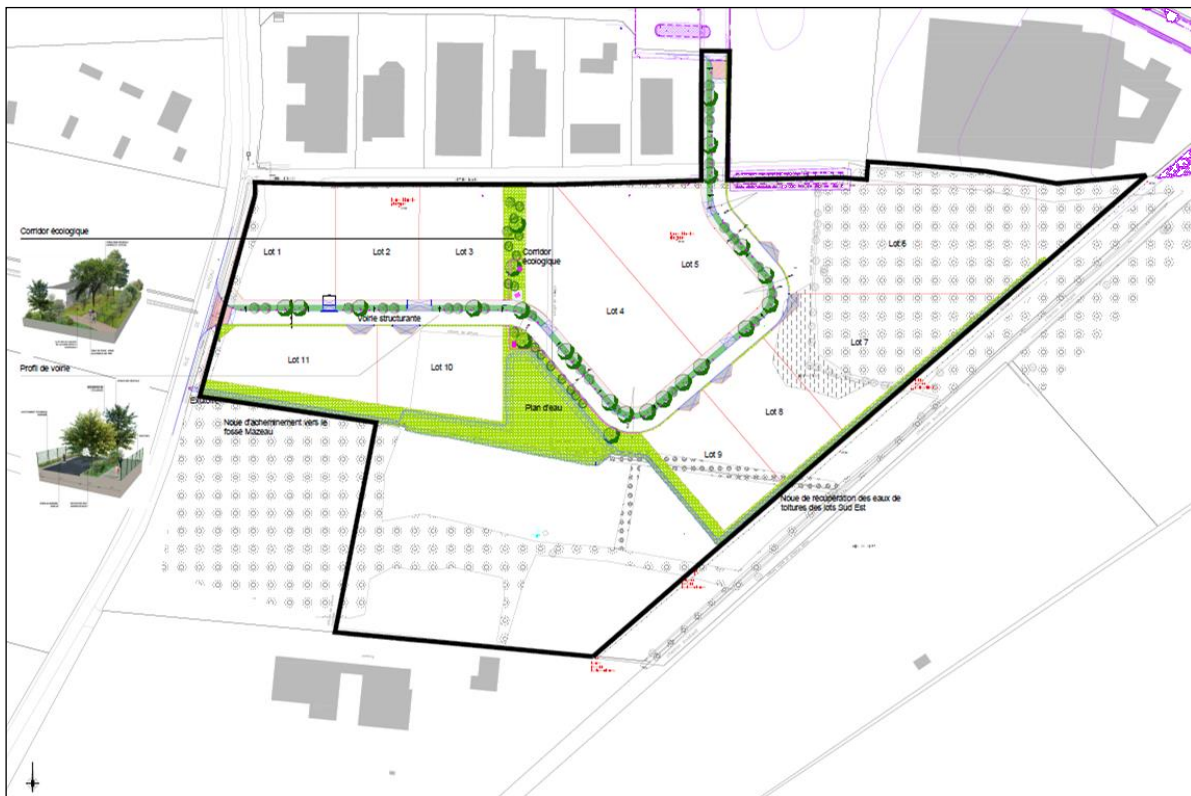
L'aménagement du site de projet Galaxie 4 permet la réalisation d'un programme prévisionnel global d'environ 30.500 m² de terrains aménagés cessibles, pour environ 13.000 m² de surfaces de plancher à destination de locaux d'activités.

1.4 Programme prévisionnel des équipements à la charge du concessionnaire

a) Les équipements propres de la zone d'activité économique Galaxie 4

L'aménagement du site de projet Galaxie 4 comprend l'ensemble des travaux de voirie, de réseaux, d'espaces libres et d'installations diverses à réaliser pour répondre aux besoins des futurs usagers des constructions à édifier à l'intérieur du périmètre de l'opération, tels qu'ils sont prévus au permis d'aménager de l'opération, ces travaux étant réalisés dans le cadre de la concession.

Les travaux propres aux lots feront quant à eux l'objet d'un permis de construire déposé par chaque acquéreur privé.



Le tracé de voirie, qui constitue la structure de la zone d'activité, répond à la volonté stratégique invariante d'éviter autant que possible la zone humide, pour favoriser sa pérennité. Le tracé retenu résulte ainsi d'un juste compromis entre maîtrise du linéaire de voirie, optimisation des surfaces cessibles, et mise en relation avec le cœur de la zone humide.

Le profil de voirie est structuré par une large bande plantée quasiment continue, qui surligne les espaces communs pour les qualifier, répondant également à une volonté d'améliorer la présence du végétal, comparativement aux espaces aménagés dans le cadre des opérations précédentes GALAXIE 2 et 3. D'une largeur de 2.50m, cette structure végétale est constituée d'arbres et cépées aux essences variées, secondés par des arbustes en mélange. Leur développement est favorisé par des actions qualitatives au niveau des conditions de plantation, telle la définition d'un substrat spécifique adapté à la fois aux usages de la zone d'activités et aux conditions du sol. De plus, cette bande verte

est intégralement protégée des agressions diverses (des stationnements sauvages notamment) par la mise en place de bornes en bois massives.

Au-delà de cette caractérisation de l'espace-rue par le végétal, les études de conception ont été conduites pour offrir la juste emprise aux déplacements des véhicules motorisés, des particuliers aux poids lourds. D'une largeur de 6m, la géométrie de la partie roulante a été déterminée pour tenir compte des girations des véhicules les plus contraignants, avec des rayons intérieurs toujours supérieurs à 12m. Les accès envisagés aux différents lots participent à cette accessibilité d'ensemble, suffisamment dimensionnés et surtout ajustables en fonction de la nature des véhicules à accueillir.

Le cheminement piéton, confortablement dimensionné à 2,50m et protégé de la circulation par la bande plantée, permettra un rééquilibrage des rapports de force entre les véhicules motorisés et les modes actifs.

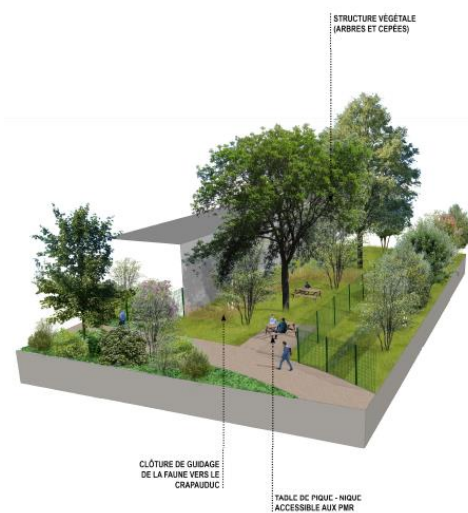
A noter que l'ensemble du site, et par extension les opérations attenantes préexistantes GALAXIES 2 et 3, seront classés sous statut « Zone 30 », marqué par la signalisation routière réglementaire (marquages horizontaux ZONE 30 et panneau spécifique aux points d'accès). Cette disposition est propice au partage de la rue, et positionne les modes actifs au cœur du système. Les piétons peuvent traverser en tout point sans marquage spécifique et l'usager motorisé est alerté dès son entrée sur site de la présence potentielle de cyclistes dans les deux sens de circulation.

Enfin, une bande technique enherbée de 60 cm est prévue au Sud de la voirie.

• Visualisation de la voirie structurante et de sa large bande plantée :



• Visualisation du corridor écologique :



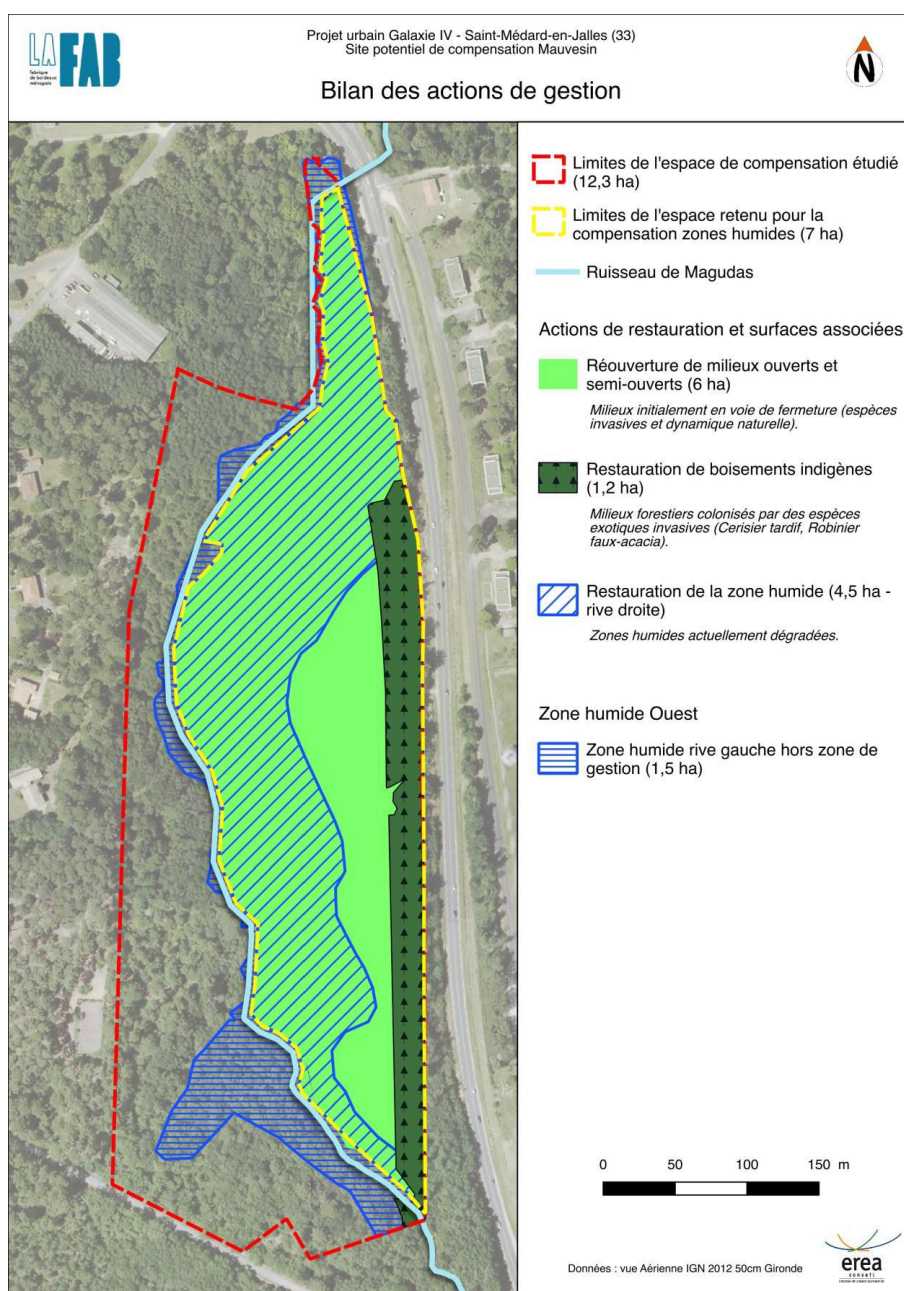
b) Les ouvrages liés aux mesures de compensation environnementale au titre de la séquence ERC (éviter – réduire – compenser)

Afin d'intégrer au maximum les enjeux environnementaux dans la conception du projet, la Fabrique de Bordeaux Métropole a déployé une démarche « Eviter-Réduire-Compenser », qui permet de limiter les impacts du projet de Galaxie 4 sur les milieux naturels et la biodiversité.

La démarche ERC se traduit par des mesures ayant pour objectif d'éviter les atteintes à l'environnement et de réduire celles n'ayant pas pu être suffisamment évitées sur le site de projet Galaxie 4. Une compensation des impacts résiduels du projet sur l'environnement n'ayant pas pu être évités ou réduits est réalisée sur le site de Mauvesin au sein de la commune de Saint-Médard-en-Jalles et appartenant à Bordeaux Métropole.

Le plan de gestion déployé sur le site de Mauvesin comprend notamment :

- des actions ponctuelles sur le cours d'eau traversant le site (suppressions d'embâcles, mise en place de seuils et enrochements),
- des actions surfaciques de favorisation des milieux (entretien de la plaine alluviale et restauration d'une bande plantée boisée en limite est),
- une action ponctuelle de restauration d'une mare forestière,
- des actions ponctuelles de création et d'entretien de refuges pour les petits vertébrés,
- des actions de suivi des milieux créés et restaurés.



2. Actions menées au 31 décembre 2021

2.1 Procédures administratives

- a) Un permis d'aménager accompagné d'une étude d'impact volontaire

Les procédures en lien avec le permis d'aménager ont été achevées en 2019.

- b) Un dossier de déclaration loi sur l'eau

Pour mémoire, le plan de gestion établi sur le site de Mauvesin permet de compenser plus de surface de zone humide que la dette compensatoire du seul projet Galaxie 4.

En application de l'accord de la DDTM sur le porter-à-connaissance transmis par La Fab au premier semestre 2020 permettant la mise en œuvre des travaux de compensation et la prise en compte des compensations au profit des deux projets Galaxie 4 et 5 Chemins, La Fab a transmis les comptes rendus de l'avancement de la mise en œuvre des mesures compensatoires à la DDTM.

- c) Une demande d'autorisation de défrichement

Les procédures en lien avec l'autorisation de défrichement ont été achevées en 2019.

- d) Une demande de dérogation « espèces protégées »

En application des prescriptions de l'arrêté préfectoral n°63/2019 portant dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces animales protégées et de leurs habitats, La Fab a transmis régulièrement les comptes rendus de l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures « ERC » aux services de l'Etat (DREAL et DDTM) et à leurs conseils (AFB et ONCFS).

- e) Un diagnostic archéologique

Les procédures en lien avec la prescription de diagnostic archéologique ont été achevées en 2019.

2.2 Etudes

- a) Etudes relatives à la maîtrise d'œuvre des aménagements propres au lotissement

Les études relatives à la maîtrise d'œuvre des aménagements propres au lotissement ont été achevées en 2019.

- b) Etudes relatives à la maîtrise d'œuvre environnementale

En 2021, La Fab a piloté les différentes missions du bureau d'études environnementales ETEN Environnement désigné en 2019, à savoir :

- Le contrôle du respect des prescriptions issues des autorisations administratives environnementales sur le site de projet Galaxie 4
- Le suivi des travaux compensatoires et le contrôle de la conformité au plan de gestion
- Le suivi administratif et l'élaboration de comptes rendus réguliers aux services de l'Etat et à leurs conseils

De plus, La Fab a fait intervenir un bureau d'étude géotechnique pour la fourniture d'un piézomètre sur le site compensatoire de Mauvesin. Un relevé régulier des niveaux de nappe est mis en place dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion.

- c) Autres études

Sans objet

2.3 Acquisitions foncières

Pour mémoire, l'acquisition foncière du terrain assiette du projet a été réalisée en 2019 auprès de la commune de Saint-Médard-en-Jalles.

Aucune acquisition foncière supplémentaire n'est prévue dans le cadre de cette opération.

Pour mémoire, Bordeaux Métropole a décidé de ne pas céder les terrains du site de compensation à La Fab, notamment compte tenu du fait que Bordeaux Métropole assumera les obligations de compensation de l'opération Galaxie 4 à l'issue de la concession.

Les terrains supports de la compensation environnementale font l'objet d'une convention de mise à disposition au profit de La Fab et consentie par Bordeaux Métropole à titre gracieux.

2.4 Réalisation du programme des équipements sous maîtrise d'ouvrage de l'aménageur

a) Missions relatives à la maîtrise d'œuvre des aménagements propres au lotissement

Sous la maîtrise d'ouvrage de La Fab, l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine a réalisé les missions relatives à l'exécution de la fin du chantier des aménagements de Galaxie 4 à savoir :

- visa des documents d'exécution
- direction de l'exécution des travaux
- opérations préalables à la réception
- garantie de parfait achèvement, entretien des végétaux et garantie de reprise

b) Travaux des aménagements propres au lotissement

Les travaux d'aménagements de Galaxie 4 se sont terminés à la fin du premier trimestre 2021.

Par suite, La Fab a piloté le processus de remise d'ouvrage tel que défini avec les équipes de l'OIM Bordeaux Aéroport en accord avec les services gestionnaires de Bordeaux Métropole et de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles, à savoir :

- Réalisation des remises d'ouvrage tous réseaux auprès des gestionnaires réseaux – premier trimestre 2021
- Réalisation des Opérations Préalables à la Réception avec les services gestionnaires de Bordeaux Métropole et de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles – février et avril 2021
- Délivrance d'un PV de conformité technique par les services gestionnaires de Bordeaux Métropole et de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles – avril 2021
- Délivrance d'un PV de remise d'ouvrage par les services gestionnaires de Bordeaux Métropole et de la Ville de Saint-Médard-en-Jalles – 27 avril 2021
- Délivrance d'un arrêté d'ouverture de voirie par la commune de Saint-Médard-en-Jalles – 22 avril 2021
- Ouverture de la voirie – 21 mai 2021

c) Travaux de compensation environnementale

Tels que définis par l'arrêté préfectoral n°63/2019 portant dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces animales protégées et de leurs habitats, avec l'assistance de sa maîtrise d'œuvre environnementale, La Fab a piloté :

- Les travaux de compensation environnementale au premier semestre 2021 puis les travaux d'entretien à l'automne 2021 sur le site de Galaxie 4.
- Les travaux d'entretien du site de Mauvesin à la fin de l'année 2021.

Un compte-rendu des travaux et le bilan annuel ont été édités sur les deux sites par la maîtrise d'œuvre environnementale et transmis aux services de l'Etat.

2.5 Réalisation du programme des équipements hors maîtrise d'ouvrage de l'aménageur

Sans objet.

2.6 Commercialisation des terrains : cessions foncières

La Fab a prolongé les actions de commercialisation enclenchées avec les preneurs ayant un agrément positif de Bordeaux Métropole.

Consécutivement au dépôt de deux permis de construire sur des lots sous contrat de réservation, deux promesses de vente ont été signées en 2021 au bénéfice de la société Aircalo et de la société Batiformes.

Un contrat de réservation a été signé avec l'entreprise Thermoconcept. Néanmoins, l'entreprise s'est rétracté à la fin de l'année 2021 pour des questions de financement.

De nouveaux contacts ont également été établis afin de poursuivre la commercialisation des lots restants, notamment avec l'entreprise TEM SEGA pour laquelle La Fab a sollicité une demande d'agrément de Bordeaux Métropole en fin d'année 2021.

A noter que le calendrier de commercialisation de l'opération a été impacté par la crise sanitaire liée au COVID-19, avec une nette diminution des prises de contact en 2020 et 2021, de surcroît de la part d'entreprises appartenant à la filière ASD.

En 2021, La Fab n'a qu'un seul autre prospect potentiel de la filière ASD dont les besoins pourraient potentiellement correspondre à Galaxie 4.

En septembre 2021, lors d'un comité de pilotage de l'OIM Bordeaux Aéroparc, il est demandé de réserver les lots 1, 2 et 3 pour l'opération Way For Space. La filière ASD et les entreprises à haute valeur ajoutée sont privilégiées sur les 3 lots restants à la commercialisation.

Pas de cession de terrains en 2021.

2.7 Accompagnement des projets immobiliers

Accompagné d'une fiche de lot déclinant les orientations spécifiques à chaque implantation, le cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères, techniques et environnementales (CPAUPTE) de la zone d'activités économiques est le point de départ de la conception des projets des preneurs. La Fab, en sa qualité d'aménageur, a accompagné les deux preneurs Aircalo et Batiformes, ainsi que leurs constructeurs respectifs dans l'élaboration de leur projet d'implantation d'entreprise.

Ce premier travail d'accompagnement des projets des preneurs s'est soldé par la fourniture d'avis préalables à l'instruction des 2 permis de construire à l'instruction en 2021. Pour accomplir cette mission, La Fab a mobilisé la maîtrise d'œuvre urbaine et la maîtrise d'œuvre environnementale, notamment dans le cadre d'ateliers de mise au point des projets.

En complément, La Fab et sa maîtrise d'œuvre urbaine accompagne également les preneurs tout au long de l'instruction des permis, notamment dans leurs relations avec les concessionnaires réseaux et le SDIS avec lesquels des remises d'ouvrages ont été faites en 2021.

Par ailleurs, des mises au point de projet ont également eu lieu avec l'entreprise Thermoconcept, mais n'ont finalement pas abouti.

2.8 Communication / information

La Fab a mené des actions de distribution ciblée de la plaquette de commercialisation aux entreprises et contacts ayant exprimé la volonté d'obtenir de l'information sur le projet (prospects potentiels, commercialisateurs, constructeurs...).

En parallèle, des rencontres et des présentations de l'opération ont été faites à destination de prospects potentiels.

Enfin, La Fab procède régulièrement à la mise à jour de son site internet qui offre la possibilité pour des prospects de faire part de leurs besoins en ligne.

3. Actions à mener en 2022

3.1 Procédures administratives

- a) Un permis d'aménager accompagné d'une étude d'impact volontaire

Les procédures en lien avec le permis d'aménager ont été achevées en 2019.

- b) Un dossier de déclaration loi sur l'eau

Les procédures en lien avec la loi sur l'eau ont été achevées en 2020.

En application de l'accord de la DDTM sur le porter-à-connaissance transmis par La Fab au premier semestre 2020 permettant la mise en œuvre des travaux de compensation et la prise en compte des compensations au profit des deux projets Galaxie 4 et 5 Chemins, La Fab continuera à transmettre à la DDTM les comptes rendus de l'avancement de la mise en œuvre des mesures compensatoires sur le site de Galaxie 4 et sur le site compensatoire Mauvesin.

- c) Une demande d'autorisation de défrichement

Les procédures en lien avec l'autorisation de défrichement ont été achevées en 2019.

- d) Une demande de dérogation « espèces protégées »

En application des prescriptions de l'arrêté préfectoral n°63/2019 portant dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces animales protégées et de leurs habitats, La Fab continuera à transmettre régulièrement aux services de l'Etat et à leurs conseils des comptes rendus de l'état d'avancement des travaux d'entretien et de la mise en œuvre des mesures « ERC » sur le site de Galaxie 4 et sur le site compensatoire Mauvesin.

Dans ce cadre, La Fab organise chaque année un comité de suivi environnemental sur le site de projet auquel elle convie les services de l'Etat ainsi que leurs conseils. Le comité de suivi environnemental de la première année d'entretien aura lieu en janvier 2022. Le compte-rendu du comité sera transmis par courrier aux services de l'Etat et à leurs conseils en complément des envois réguliers cités ci-avant.

- e) Un diagnostic archéologique

Les procédures en lien avec la prescription de diagnostic archéologique ont été achevées en 2019.

3.2 Etudes

- a) Etudes relatives à la maîtrise d'œuvre des aménagements propres au lotissement

Les études relatives à la maîtrise d'œuvre des aménagements propres au lotissement ont été achevées en 2019.

- b) Etudes relatives à la maîtrise d'œuvre environnementale

En 2022, La Fab pilotera le bureau d'études environnementales dans la réalisation des missions suivantes :

- Le contrôle du respect des prescriptions issues des autorisations administratives environnementales sur le site de projet Galaxie 4, pour les travaux d'entretien réalisés sur le site
- Le suivi des travaux d'entretien des zones compensatoires et le contrôle de la conformité au

- plan de gestion, et éventuelles actions correctrices
- Le suivi administratif et l'élaboration de comptes rendus des travaux d'entretien aux services de l'Etat et à leurs conseils

De plus, un relevé régulier des niveaux de nappe est réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion sur le site compensatoire de Mauvesin.

c) Autres études

Sans objet.

3.3 Acquisitions foncières

Aucune acquisition foncière supplémentaire n'est prévue dans le cadre de cette opération.

3.4 Réalisation du programme des équipements sous maîtrise d'ouvrage de l'aménageur

a) Missions relatives à la maîtrise d'œuvre des aménagements propres au lotissement

Sous la maîtrise d'ouvrage de La Fab, l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine poursuivra les missions relatives à :

- La garantie de parfait achèvement des aménagements de Galaxie 4 jusqu'au terme du délai de garantie de 1 an pour les travaux de VRD.
- La garantie de reprise et période d'entretien des végétaux de Galaxie 4 jusqu'au terme du délai de garantie de 2 an pour les travaux de plantation.

b) Travaux des aménagements propres au lotissement

Les travaux d'aménagements de Galaxie 4 ont été achevés en 2021.

c) Travaux de compensation environnementale

Tels que définis par l'arrêté préfectoral n°63/2019 portant dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces animales protégées et de leurs habitats, avec l'assistance de sa maîtrise d'œuvre environnementale, La Fab pilotera en 2022 les travaux d'entretien à réaliser sur le site de Galaxie 4 et sur le site compensatoire Mauvesin.

Un compte-rendu des travaux et le bilan annuel seront édités sur les deux sites par la maîtrise d'œuvre environnementale et transmis aux services de l'Etat.

Le comité de suivi environnemental de la première année d'entretien aura lieu en janvier 2022.

3.5 Réalisation du programme des équipements hors maîtrise d'ouvrage de l'aménageur

Sans objet.

3.6 Commercialisation des terrains : cessions foncières

Un comité de pilotage de l'opération aura lieu en mairie de Saint-Médard-en-Jalles en janvier 2022.

Deux premières cessions aux preneurs les plus avancés interviendront à partir du premier semestre 2022.

Une promesse de vente sera signée avec un troisième preneur au deuxième semestre 2022.

De plus, La Fab prolongera les actions de commercialisation enclenchées.

De nouveaux contacts seront également établis avec des entreprises, à partir de sollicitations directes de ces dernières ou de réorientations des services de la ville ou de la métropole afin de poursuivre la commercialisation des lots restants.

Suite à la décision de création d'une réserve foncière pour l'opération Way For Space, validée lors du comité de pilotage de l'OIM Bordeaux Aéroport en septembre 2021, La Fab étudiera en 2022 avec les services de Bordeaux Métropole les modalités d'une reprise foncière des lots concernés : lots 1,2,3.

La réflexion se poursuivra avec Bordeaux Métropole pour stabiliser la programmation et la commercialisation des lots restants au regard du contexte économique et de la faible quantité de demandes d'entreprises des secteurs de l'ASD et de la haute valeur ajoutée.

Par ailleurs, La Fab pilotera en 2022 les études nécessaires pour réaliser les rétrocessions des fonciers supports d'ouvrages de voirie et d'ouvrages environnementaux. Au terme de la procédure de rétrocession au bénéfice de Bordeaux Métropole, un arrêté de classement dans le domaine public routier sera délivré en ce qui concerne les fonciers supports des voiries ouvertes au public.

Au regard des dates prévisionnelles de commercialisation des lots issus de l'opération d'aménagement, il apparaît nécessaire de proroger par avenant la durée de la concession de deux années, soit jusqu'au 21 septembre 2024.

3.7 Accompagnement des projets immobiliers

La Fab, en sa qualité d'aménageur, accompagnera les futurs preneurs dans l'élaboration des différents permis de construire, jusqu'à la fourniture d'un avis préalable à l'instruction des autorisations administratives. Pour accomplir cette mission, La Fab mobilisera la maîtrise d'œuvre urbaine et la maîtrise d'œuvre environnementale si nécessaire, notamment dans le cadre d'ateliers de mise au point des projets.

Afin de mieux guider les preneurs des terrains dans leurs études de faisabilité, il pourrait s'avérer pertinent de réaliser des études complémentaires (études de sol, topographie, etc).

3.8 Communication / information

Des actions de distribution ciblée de la plaquette de commercialisation seront faites à destination des prospects potentiels.

Sont également prévues des mises à jour régulières du site internet de La Fab.

4. Analyse financière

4.1 Etat des dépenses et des recettes réglées au cours de l'année 2021

Les dépenses pour l'année 2021 :

ETUDES : études de définition du projet, accompagnement des projets immobiliers et études environnementales pour un montant de 12 033 € TTC.

FONCIER : régularisation taxe foncière terrain d'assiette du projet, frais de gestion du terrain et géomètre pour un montant de 9 841 € TTC.

FRAIS D'AMENAGEMENT : travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage La Fab, maîtrise d'œuvre d'exécution et travaux concessionnaires pour un montant de 736 631 € TTC.

HONORAIRES CONCESSION : rémunération forfaitaire pour un montant de 35 308 € TTC.

FRAIS DE COMMUNICATION : pour un montant de 0 € TTC.

FRAIS DIVERS : frais de gestion bancaires pour un montant de 233 € TTC.

Les dépenses s'élèvent à un montant global de 794 046 € TTC.

Les recettes pour l'année 2021 :

PARTICIPATION A L'EQUILIBRE : pour un montant de 209 384 € TTC.

A noter que la participation 2020 a été appelée pour un montant de 104 692 € en 2020 et a été versée en 2021.

AUTRES RECETTES : dépôt de garantie pour un montant de 12 392 € TTC.

Les recettes s'élèvent à un montant global de 221 776 € TTC.

4.2 Prévisions des dépenses et des recettes en 2022

Les dépenses prévisionnelles pour l'année 2022 correspondent à :

ETUDES :

- Maîtrise d'œuvre urbaine : accompagnement des projets immobiliers
- Maîtrise d'œuvre environnementale : suivi des travaux d'entretien du plan de gestion sur le site de projet et sur le site de compensation

FONCIER : frais inhérents à la gestion des terrains

FRAIS D'AMENAGEMENT :

- Travaux d'entretien du plan de gestion sur le site de projet et sur le site de compensation
- Maîtrise d'œuvre d'exécution des travaux pour ce qui concerne les périodes de garantie

HONORAIRES CONCESSION : rémunération forfaitaire

FRAIS DE COMMUNICATION : en lien avec la poursuite des actions de commercialisation

FRAIS DIVERS

Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à 161 860 € TTC

Les recettes prévisionnelles pour l'année 2022 correspondent à :

CESSIONS : vente des premiers terrains de l'opération

PARTICIPATION A L'EQUILIBRE

Ces recettes prévisionnelles s'élèvent à 1 547 388 € TTC

4.3 Participation du concédant

Le rythme de versement de la participation du concédant est inchangé par rapport au bilan initial de l'opération :

2018 : 0 € TTC – pas de participation du concédant versée en 2018

2019 : 104 692 € TTC

2020 : 0 €

2021 : 209 384 € TTC

dont 104 692 € correspondant à l'appel de la participation 2020 réglé par la Métropole le 26/02/2021

dont 104 692 € TTC au titre de la participation 2021

2022 : 104 692 € TTC

4.4 Trésorerie et mise en œuvre de la convention d'avance de trésorerie

Au 31 décembre 2021, la trésorerie présente un solde négatif de 2 304 506 € TTC et un solde prévisionnel négatif de 918 978 € au 31 décembre 2022.

Conformément à l'article 15.7 du traité de concession, le concessionnaire gère distinctement la trésorerie de l'opération au mieux de l'intérêt de l'opération en effectuant les mouvements de trésorerie nécessaires entre les différentes opérations concédées par la Métropole. A compter de 2019, le concessionnaire a mis en place un compte bancaire unique à l'ensemble des opérations. Le besoin de trésorerie de l'opération est couvert par les excédents de certaines opérations concédées.

Le Conseil de Bordeaux Métropole par délibération n°2019/659 du 29 novembre 2019 a prévu le versement d'une avance dont l'échéancier a été modifié par l'avenant 1. L'échéancier sera modifié par un avenant 2 selon les modalités suivantes :

Versement avance : 1 950 000 € en 2023

Remboursement avance : 1 950 000 € en 2024.

Aucun emprunt bancaire n'est prévu à ce jour.

4.5 Evolution du bilan prévisionnel – commentaires des principaux écarts

Bien que la concession d'aménagement soit prolongée de 2 ans, il n'y a pas d'écart notable, ni en dépenses, ni en recettes.

Quelques réaffectations à volume constant sont réalisées au sein des dépenses.

Les recettes distinguent le montant de la transaction de reprise des lots 1,2,3 opérée entre La Fab et Bordeaux Métropole, du montant des ventes des autres lots.

Il est à noter que la réflexion se poursuivra avec Bordeaux Métropole en 2022 pour stabiliser la programmation et la commercialisation des lots restants au regard du contexte économique et de la faible quantité de demandes d'entreprises des secteurs de l'ASD et de la haute valeur ajoutée.

Le compte rendu financier ne fait état d'aucun écart ni en dépenses, ni en recettes.

Ce CRFA s'accompagne d'un **avenant n°2 au traité de concession** qui a pour objet de prolonger la durée de la concession de 2 ans et d'augmenter les honoraires de concession pour un montant de 70 616 €.

Le bilan prévisionnel demeure à l'équilibre et n'a pas d'impact sur le montant de la participation du concédant.

Annexes

Annexe 1. Bilan consolidé de l'opération

Annexe 2a. Bilan prévisionnel actualisé

Annexe 2b. Bilan prévisionnel état d'avancement

Annexe 2c. Bilan prévisionnel actualisé échelonné

Annexe 3. Tableau acquisition cession

Annexe 4a. Programme Global de Construction (PGC) Actualisé

Annexe 4b. PGC Etat d'avancement

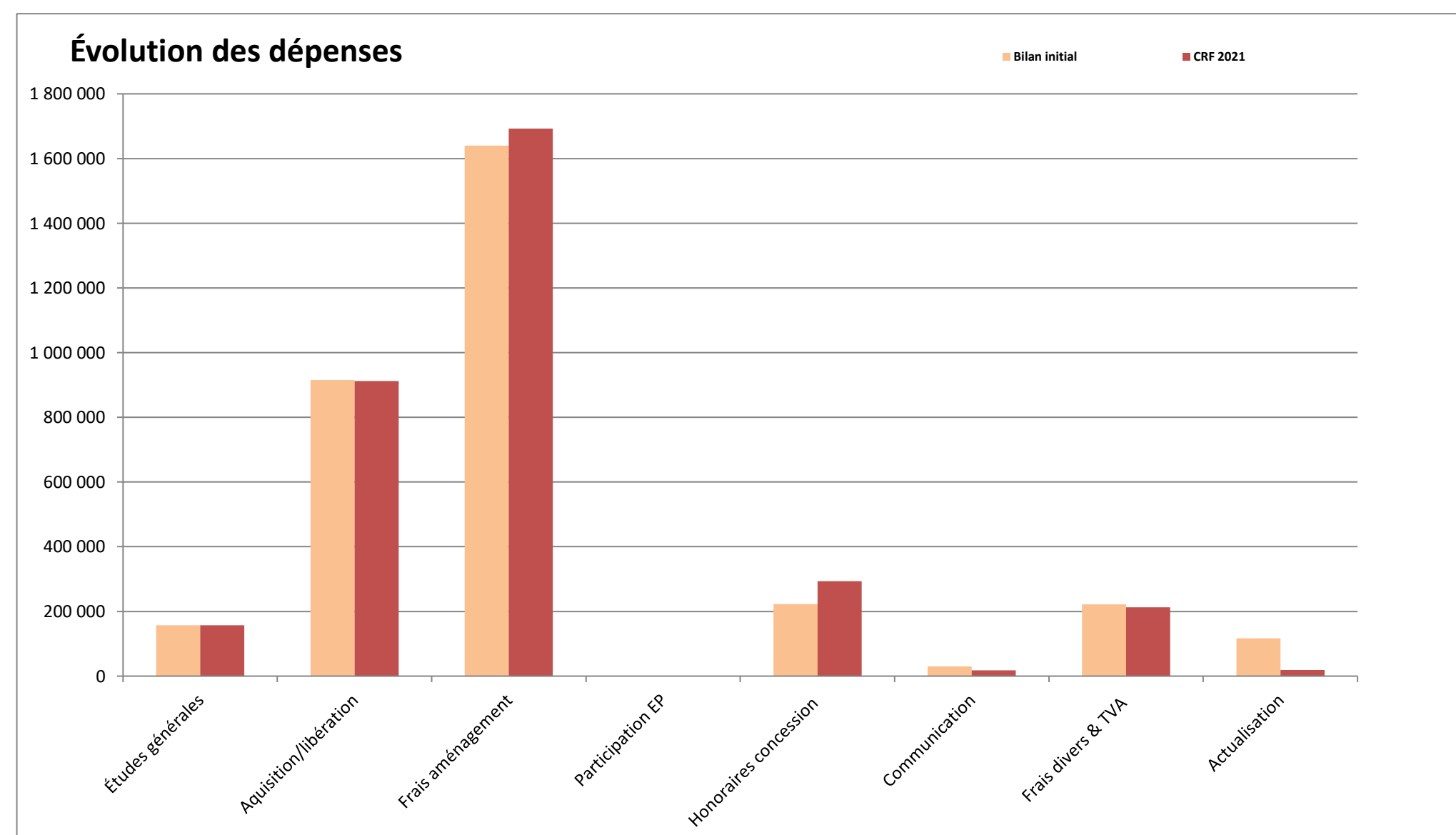
Annexe 4c. PGC échelonné dans le temps

Annexe 5. Bilan comparé avec commentaires

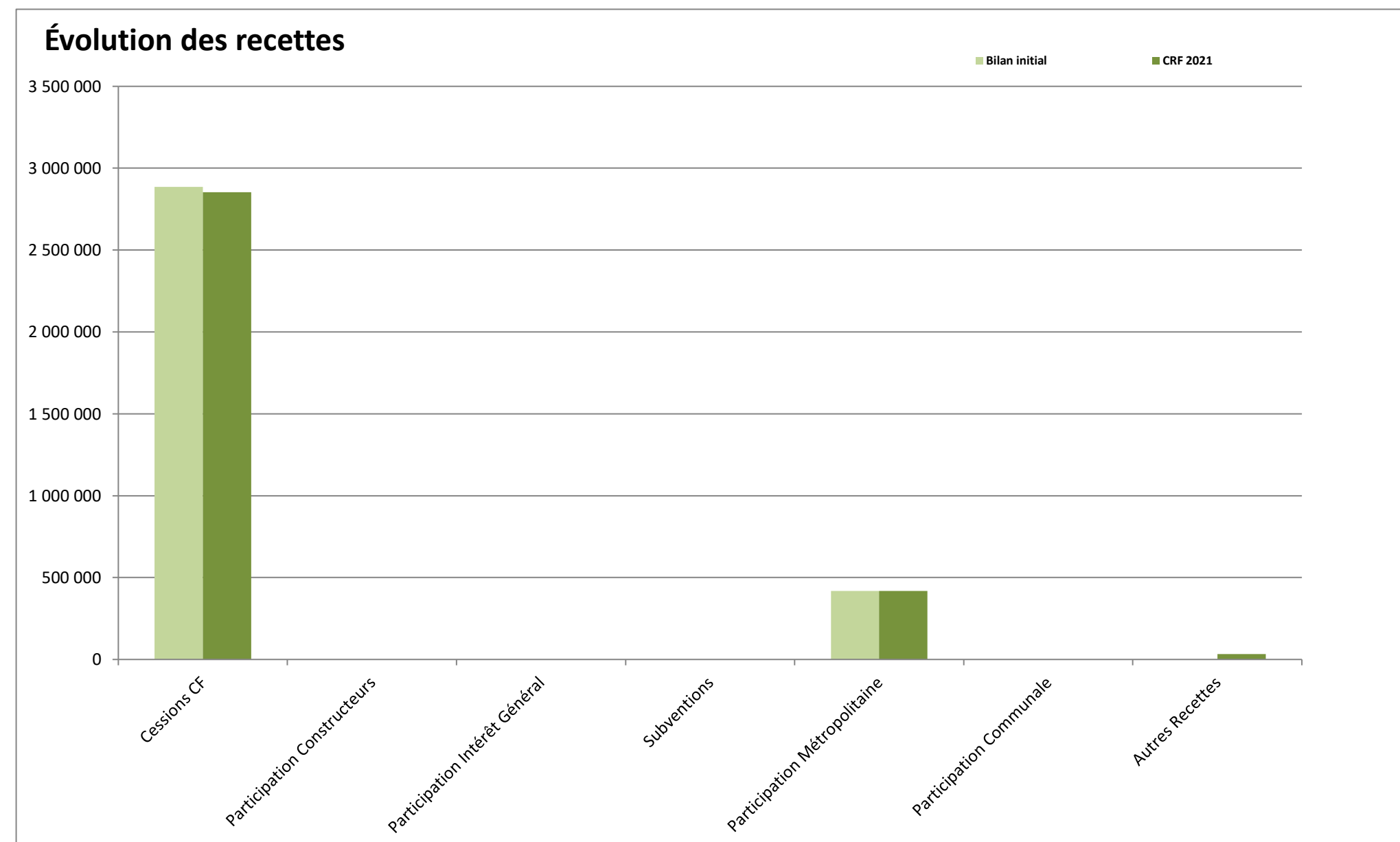
Annexe 6. Suivi factures

Annexe 7. Suivi des heures d'insertion

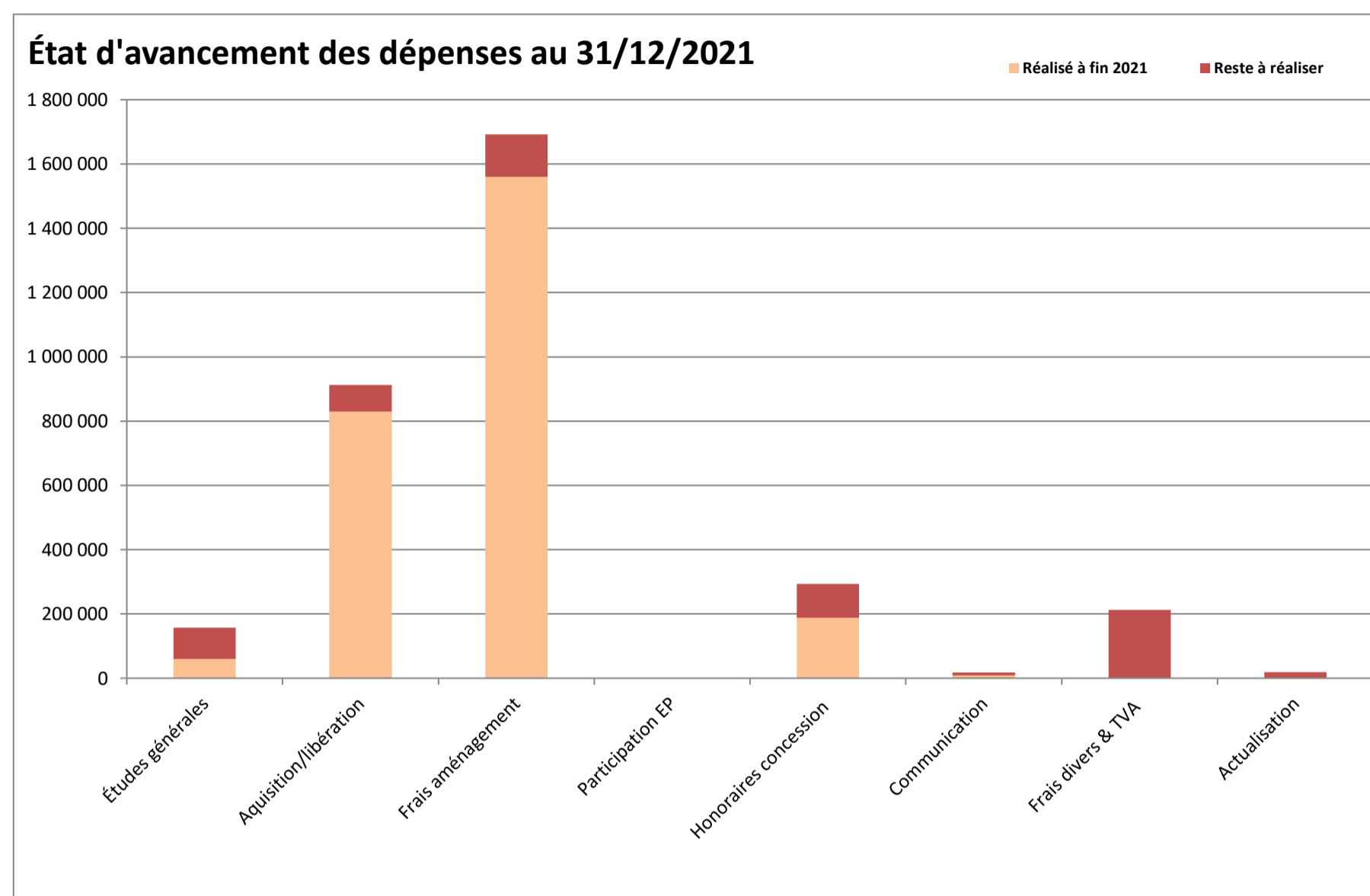
DEPENSES EN TTC €	(1)		(2)		(2-1)
	Bilan initial		CRF 2021		variat°
	valeur	%	valeur	%	%
Études de définition et de suivi de l'opération	157 637	5%	157 109	5%	0%
Accompagnement projets immobiliers	81 696	2%	73 018	2%	-11%
Autres études	75 941	2%	84 091	3%	11%
Frais d'acquisition et de libération des sols	914 776	28%	912 637	28%	0%
Acquisitions foncières	800 000	24%	800 000	24%	0%
- détail acquisitions	0	0%	0	0%	0%
SOUS-TOTAL PAR PROPRIETAIRE	0	0%	0	0%	0%
Acquisition commune SMJ	800 000	24%	800 000	24%	0%
Acquisition BM	0	0%	0	0%	0%
Frais (notariés 2% et frais de gestion des terrains)	114 776	3%	112 637	3%	-2%
Libération des terrains	0	0%	0	0%	0%
Indemnités d'éviction	0	0%	0	0%	0%
Aléas	0	0%	0	0%	0%
Frais d'aménagement (*)	1 640 516	50%	1 692 383	51%	3%
Maîtrise d'œuvre (10%)	57 535	2%	58 750	2%	2%
Travaux et aléas	1 582 981	48%	1 481 300	45%	-6%
Autres travaux de raccordements (Enedis, Suez, Sabom...)	0	0%	152 334	5%	0%
Participation aux équipements publics	0	0%	0	0%	0%
	0	0%	0	0%	0%
Honoraires concession	223 000	7%	293 616	9%	32%
	223 000	7%	293 616	9%	32%
Frais de communication	30 000	1%	17 985	1%	-40%
Frais divers	86 855	3%	62 126	2%	-28%
Frais financiers	0	0%	0	0%	0%
Frais divers (Assurance, Taxes...)	86 855	3%	62 126	2%	-28%
Actualisation	117 015	4%	18 767	1%	-84%
	117 015	4%	18 767	1%	-84%
TVA encaissée (-) / reversée (+)	135 017	4%	150 214	5%	11%
TOTAL DES DEPENSES	3 304 816	100%	3 304 837	100%	0%



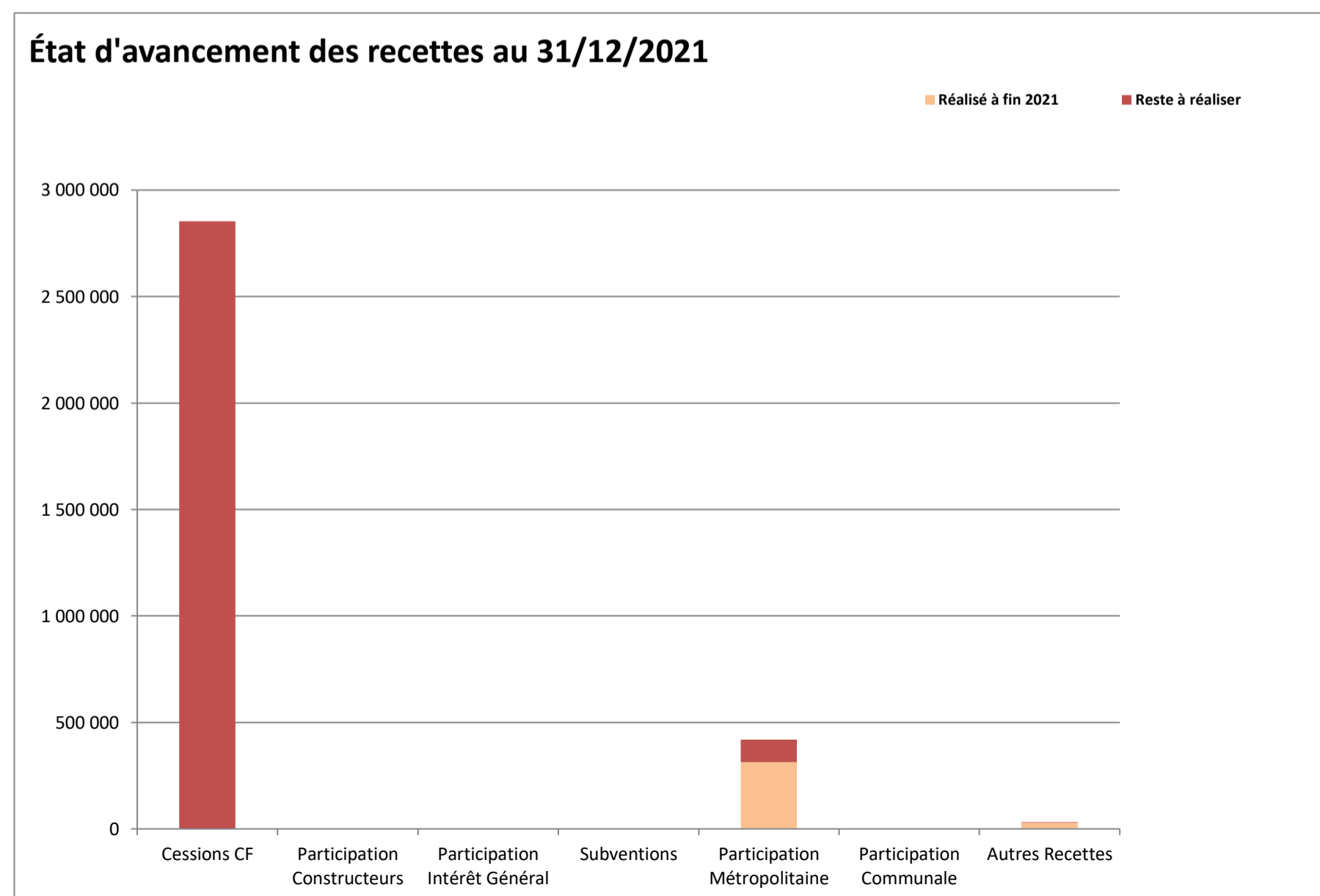
RECETTES EN TTC €		Bilan origine		CRFA 2021		
	Prix unit m² terrain	valeur	%	valeur	%	variat°
Charges foncières		2 886 048	87%	2 853 945	86%	-1%
		0	0%	0	0%	0%
		0	0%	0	0%	0%
Reprise lots 1,2,3 - ≈ 5971 m² surface cessible	moyenne 79€/m² de terrain	2 042 784	62%	456 000	14%	-78%
Vente autres lots - ≈ 25303 m² surface cessible		843 264	26%	2 397 945	73%	184%
		0	0%	0	0%	0%
Participation constructeurs		0	0%	0	0%	0%
		0	0%	0	0%	0%
		0	0%	0	0%	0%
		0	0%	0	0%	0%
		0	0%	0	0%	0%
Participation équipements d'intérêt général réalisés par l'aménageur (superstructures)		0	0%	0	0%	0%
Participation équipements d'intérêt général		0	0%	0	0%	0%
Subventions		0	0%	0	0%	0%
Participation métropolitaine		418 768	13%	418 768	13%	0%
Participation équilibre		418 768	13%	418 768	13%	0%
Participation remise d'ouvrages		0	0%	0	0%	0%
Participation complément prix		0	0%	0	0%	0%
Participation communale		0	0%	0	0%	0%
Saint-Médard-en-Jalles		0	0%	0	0%	0%
		0	0%	0	0%	0%
Autres recettes		0	0%	32 123	1%	0%
Autres produits		0	0%	32 103	1%	0%
Produits financier		0	0%	21	0%	0%
		0	0%	0	0%	0%
		0	0%	0	0%	0%
		0	0%	0	0%	0%
		0	0%	0	0%	0%
TOTAL DES RECETTES		3 304 816	100%	3 304 837	100%	0%



DEPENSES EN TTC €	CRF 2021		Etat d'avancement			
	valeur	%	Réalisé à fin 2021		Reste à réaliser	
			valeur	%	valeur	%
Études de définition et de suivi de l'opération	157 109	5%	60 115	38%	96 993	62%
Accompagnement projets immobiliers	73 018	2%	19 665	27%	53 352	73%
Autres études	84 091	3%	40 450	48%	43 641	52%
Frais d'acquisition et de libération des sols	912 637	28%	829 772	91%	82 865	9%
Acquisitions foncières	800 000	24%	800 000	100%	0	0%
- détail acquisitions	0	0%	0	0%	0	0%
SOUS-TOTAL PAR PROPRIETAIRE	0	0%	0	0%	0	0%
Acquisition commune SMJ	800 000	24%	800 000	100%	0	0%
Acquisition BM	0	0%	0	0%	0	0%
Frais (notariés 2% et frais de gestion des terrains)	112 637	3%	29 772	26%	82 865	74%
Libération des terrains	0	0%	0	0%	0	0%
Indemnités d'éviction	0	0%	0	0%	0	0%
Aléas	0	0%	0	0%	0	0%
Frais d'aménagement (*)	1 692 383	51%	1 560 316	92%	132 068	8%
Maîtrise d'œuvre (10%)	58 750	2%	47 967	82%	10 782	18%
Travaux et aléas	1 481 300	45%	1 378 440	93%	102 860	7%
Autres travaux de raccordements (Enedis, Suez, Sabom...)	152 334	5%	133 908	88%	18 426	12%
Participation aux équipements publics	0	0%	0	0%	0	0%
	0	0%	0	0%	0	0%
Honoraires concession	293 616	9%	187 691	64%	105 925	36%
	293 616	9%	187 691	64%	105 925	36%
Frais de communication	17 985	1%	8 238	46%	9 747	54%
Frais divers	62 126	2%	644	1%	61 482	99%
Frais financiers	0	0%	0	0%	0	0%
Frais divers (Assurance, Taxes...)	62 126	2%	644	1%	61 482	99%
Actualisation	18 767	1%	0	0%	18 767	100%
Travaux et Hono - IND TP (TP01: augmentation moyenne 2,75% par an) hors foncier, Rem et F.F.I	18 767	1%	0	0%	18 767	100%
TVA encaissée (-) / reversée (+)	150 214	5%	0	0%	150 214	100%
TOTAL DES DEPENSES	3 304 837	100%	2 646 776	80%	658 061	20%



RECETTES EN TTC €		Bilan origine		CRFA 2021					
		Prix unit m² terrain	Prix unit m² terrain						
Charges foncières				2 853 945	86%	0	0%	2 853 945	100%
				0	0%	0	0%	0	0%
				0	0%	0	0%	0	0%
Reprise lots 1,2,3 - ≈ 5971 m² surface cessible				2 397 945	73%	0	0%	2 397 945	100%
Vente autres lots - ≈ 25303 m² surface cessible				456 000	14%	0	0%	456 000	100%
				0	0%	0	0%	0	0%
Participation constructeurs				0	0%	0	0%	0	0%
				0	0%	0	0%	0	0%
				0	0%	0	0%	0	0%
				0	0%	0	0%	0	0%
				0	0%	0	0%	0	0%
				0	0%	0	0%	0	0%
Participation équipements d'intérêt général réalisés par l'aménageur (superstructures)				0	0%	0	0%	0	0%
Participation équipements d'intérêt général				0	0%	0	0%	0	0%
Subventions				0	0%	0	0%	0	0%
Participation métropolitaine				418 768	13%	314 076	75%	104 692	25%
Participation équilibre				418 768	13%	314 076	75%	104 692	25%
Participation remise d'ouvrages				0	0%	0	0%	0	0%
Participation complément prix				0	0%	0	0%	0	0%
Participation communale				0	0%	0	0%	0	0%
Saint-Médard-en-Jalles				0	0%	0	0%	0	0%
				0	0%	0	0%	0	0%
Autres recettes				32 123	1%	28 195	88%	3 929	12%
Autres produits				32 103	1%	28 174	88%	3 929	12%
Produits financier				21	0%	21	100%	0	0%
					0%		0%		0%
					0%		0%		0%
					0%		0%		0%
					0%		0%		0%
					0%		0%		0%
TOTAL DES RECETTES				3 304 837	100%	342 271	10%	2 962 566	90%



	2 018		2 019		2 020		2 021		2 022		2 023		2 024		TOTAL	
	valeur	%	valeur	%	valeur	%	valeur	%	valeur	%	valeur	%	valeur	%	valeur	%
DEPENSES EN TTC €																
Études de définition et de suivi de l'opération	-	0%	10 568	7%	37 515	24%	12 033	8%	32 331	21%	32 331	21%	32 331	21%	157 109	100%
Accompagnement projets immobiliers	-	0%	-	0%	19 665	27%	-	0%	17 784	24%	17 784	24%	17 784	24%	73 018	100%
Autres études	-	0%	10 568	13%	17 850	21%	12 033	14%	14 547	17%	14 547	17%	14 547	17%	84 091	100%
Frais d'acquisition et de libération des sols	-	0%	819 750	90%	181	0%	9 841	1%	35 065	4%	26 947	3%	20 852	2%	912 637	100%
Acquisitions foncières	-	0%	800 000	100%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	800 000	100%
- détail acquisitions	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
SOUS-TOTAL PAR PROPRIETAIRE	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
Acquisition commune SMJ	-	0%	800 000	100%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	800 000	100%
Acquisition BM	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
Frais (notariés 2% et frais de gestion des terrains)	-	0%	19 750	18%	181	0%	9 841	9%	35 065	31%	26 947	24%	20 852	19%	112 637	100%
Libération des terrains	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
Indemnités d'éviction	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
Aléas	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
Frais d'aménagement (*)	-	0%	118 727	7%	704 958	42%	736 631	44%	61 504	4%	35 282	2%	35 282	2%	1 692 383	100%
Maîtrise d'œuvre (10%)	-	0%	1 481	3%	34 376	59%	12 111	21%	3 594	6%	3 594	6%	3 594	6%	58 750	100%
Travaux et aléas	-	0%	117 246	8%	657 814	44%	603 380	41%	39 485	3%	31 688	2%	31 688	2%	1 481 300	100%
Autres travaux de raccordements (Enedis, Suez, Sabom...)	-	0%	-	0%	12 768	8%	121 141	80%	18 426	12%	-	0%	-	0%	152 334	100%
Participation aux équipements publics	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
Honoraires concession	18 583	6%	66 900	23%	66 900	23%	35 308	12%	35 308	12%	35 308	12%	35 308	12%	293 616	100%
	18 583	6%	66 900	23%	66 900	23%	35 308	12%	35 308	12%	35 308	12%	35 308	12%	293 616	100%
Frais de communication	2 687	15%	1 100	6%	4 451	25%	-	0%	3 249	18%	3 249	18%	3 249	18%	17 985	100%
Frais divers	-	0%	237	0%	174	0%	233	0%	40 169	65%	10 657	17%	10 657	17%	62 126	100%
Frais financiers	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
Frais divers (Assurance, Taxes...)	-	0%	237	0%	174	0%	233	0%	40 169	65%	10 657	17%	10 657	17%	62 126	100%
Actualisation	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	6 256	33%	6 256	33%	6 256	33%	18 767	100%
Travaux et Hono - IND TP (TP01: augmentation moyenne 2,75% par an) hors foncier, Rem	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	6 256	33%	6 256	33%	6 256	33%	18 767	100%
TVA encaissée (-) / reversée (+)	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	- 52 022	-35%	138 610	92%	63 626	42%	150 214	100%
TOTAL DES DEPENSES	21 271	1%	1 017 281	31%	814 178	25%	794 046	24%	161 860	5%	288 640	9%	207 561	6%	3 304 837	100%
RECETTES EN TTC €																
Charges foncières	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	1 438 767	50%	935 589	33%	479 589	17%	2 853 945	100%
	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
Reprise lots 1,2,3 - ≈ 5971 m ² surface cessible	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	456 000	100%	-	0%	456 000	100%
Vente autres lots - ≈ 25303 m ² surface cessible	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	1 438 767	60%	479 589	20%	479 589	20%	2 397 945	100%
	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
Participation constructeurs	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
Participation équipements d'intérêt général	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
Subventions	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
Participation métropolitaine	-	0%	104 692	25%	-	0%	209 384	50%	104 692	25%	-	0%	-	0%	418 768	100%
Participation équilibre	-	0%	104 692	25%	-	0%	209 384	50%	104 692	25%	-	0%	-	0%	418 768	100%
Participation remise d'ouvrages	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
Participation complément prix	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
Participation communale	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
Saint-Médard-en-Jalles	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
Autres recettes	-	0%	21	0%	15 782	49%	12 392	39%	3 929	12%	-	0%	-	0%	32 123	100%
Autres produits	-	0%	-	0%	15 782	49%	12 392	39%	3 929	12%	-	0%	-	0%	32 103	100%
Produits financier	-	0%	21	100%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	21	100%
	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
TOTAL DES RECETTES	-	0%	104 713	3%	15 782	0%	221 776	7%	1 547 388	47%	935 589	28%	479 589	6%	3 304 837	100%
RECETTES - DEPENSES	- 21 271	-	912 569	-	798 396	-	572 270	-	1 385 528	-	646 949	-	272 029	-	-	-
Balance cumulée	- 21 271	-	933 839	-	1 732 236	-	2 304 506	-	918 978	-	272 029	-	-	-	0	0
Avances versées par la Métropole	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 950 000	-	-	-	-	-
Remboursement Avances versées par la Métropole	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 950 000	-	-	-
Avances inter OP	21 271	-	21 271	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TRESORERIE	-	-	933 839	-	1 732 236	-	2 304 506	-	918 978	-	1 677 971	-	0	-	0	0

Galaxie 4 Tableau acquisitions cessions

ACQUISITIONS

Parcelles	Surface terrain	Vendeur	Date Promesse	Date acte	Prix HT
IZ0015, IZ0016, IZ0019	53 168 m ²	Commune de Saint-Médard-en-Jalles	27/03/2019	29/07/2019	800 000,00 €
IR0032	635 m ²				
ex DP1	101 m ²				
ex DP2	962 m ²				
-	54 866 m ²	-	-	-	800 000,00 €

CESSIONS

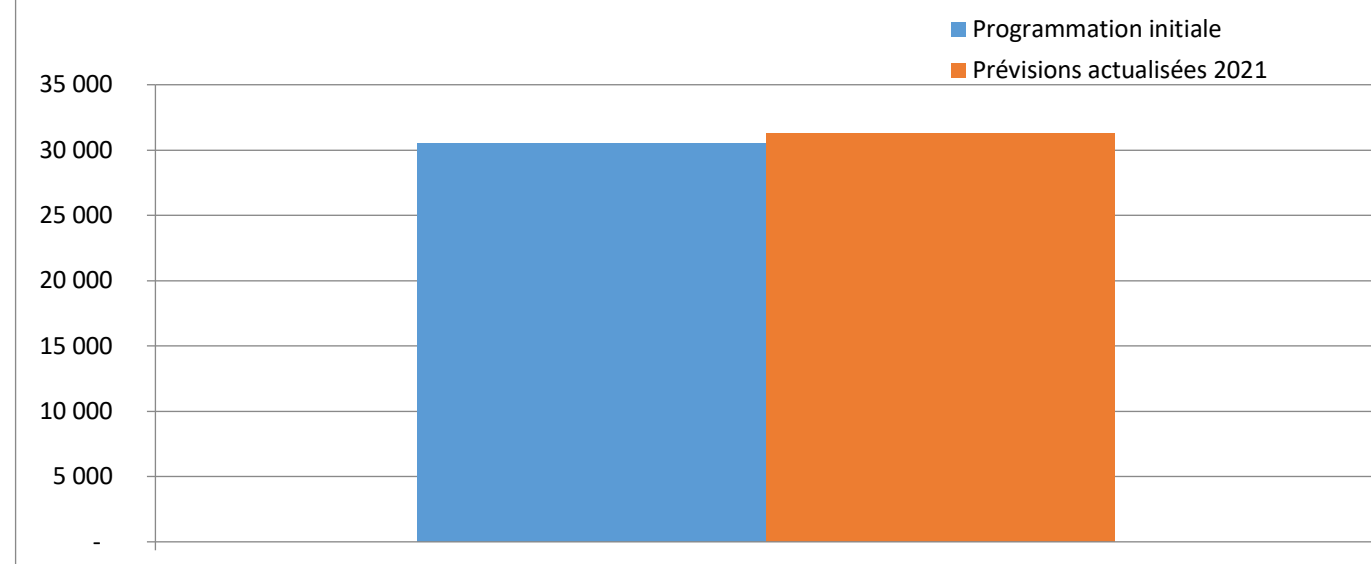
Ilot	Parcelles	Surface terrain	Acquéreur	Programme	SDP	Date promesse	Date acte	Prix HT

AUCUNE CESSION FONCIERE EN 2021

Description du programme de construction (en m² de terrain à bâtir commercialisé et %)

Nature du programme	Programmation initiale (source : traité de concession)		Prévisions actualisées 2021		Variation %
		%		%	
Petits lots : 1,2,3,5,7,8,9,10,11	20 760	68%			
Grands lots : 4,6	9 760	32%			
Reprise lots 1,2,3			5 971	19%	
Autres lots : 4à11			25 303	81%	
Sous total lots cessibles	30 520	100%	31 274	100%	2%

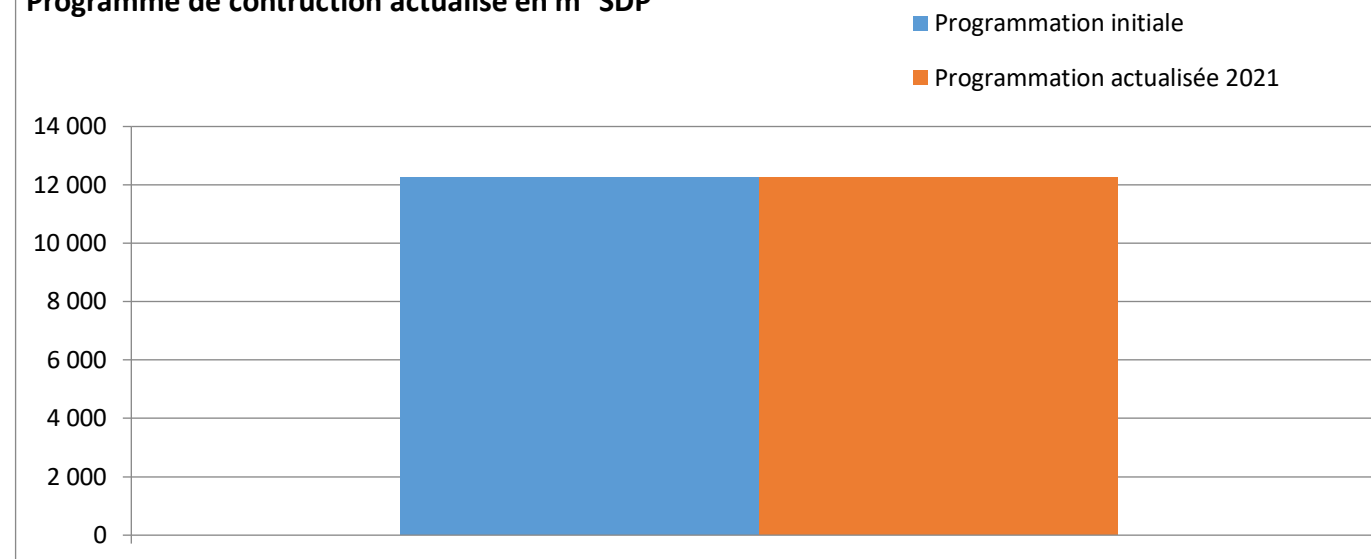
Programme de construction actualisé en m² de terrain à bâtir



Description du programme de construction (en m² SDP et %)

Nature du programme	Programmation initiale (source : permis d'aménager)		Programmation actualisée 2021		Variation%
		%		%	
Petits lots : 1,2,3,5,7,8,9,10,11	8 320	68%			
Grands lots : 4,6	3 935	32%			
Reprise lots 1,2,3			2 340	19%	
Autres lots : 4à11			9 915	81%	
Sous total surfaces à construire	25 000 max	100%	25 000 max	100%	0%

Programme de construction actualisé en m² SDP

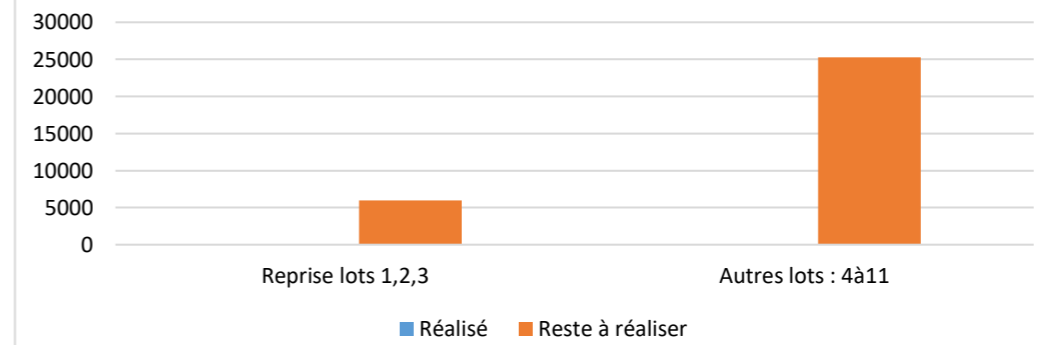


Etat d'avancement du programme de construction (en m² de terrain à bâtir commercialisé et %)

Nature du programme	Programme actualisé 2021		Etat d'avancement			
			Réalisé à fin 2021		Reste à réaliser	
	m ² terrain à céder	%	m ² terrain à céder	%	m ² terrain à céder	%
Petits lots : 1,2,3,5,7,8,9,10,11	0	0%				
Grands lots : 4,6	0	0%				
Reprise lots 1,2,3	5971	19%	0	0%	5971	19%
Autres lots : 4à11	25303	81%	0	0%	25303	81%
Total lots cessibles	31 274		0	0%	31 274	100%

* Cession des m² de terrain

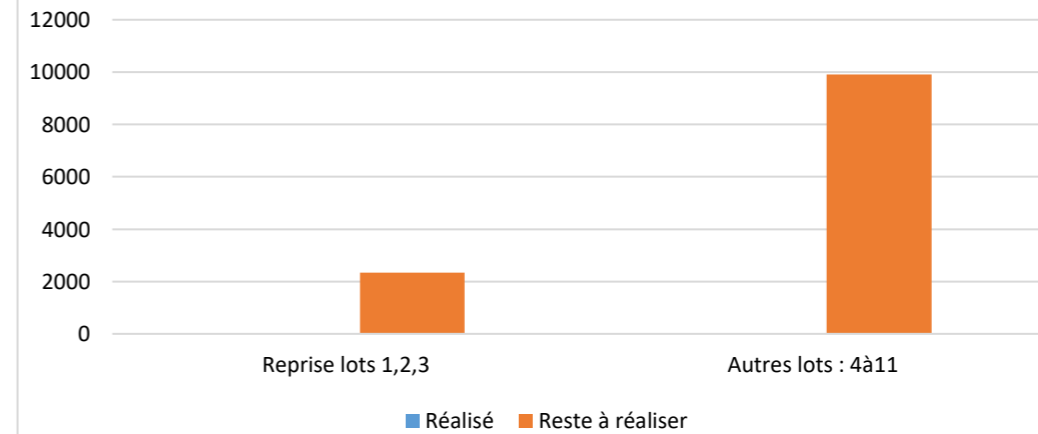
Etat d'avancement du programme de construction en m² de terrain cédés



Etat d'avancement du programme de construction (en m² SDP et %)

Nature du programme	Programme actualisé 2021		Etat d'avancement			
			Réalisé à fin 2020		Reste à réaliser	
	m ² SP	%	m ² SP	%	m ² SP	%
Petits lots : 1,2,3,5,7,8,9,10,11	0	0%				
Grands lots : 4,6	0	0%				
Reprise lots 1,2,3	2340	19%	0	0%	2340	19%
Autres lots : 4à11	9915	81%	0	0%	9915	81%
Total surfaces à construire	25 000 max		0	0%	25 000 max	100%

Etat d'avancement du programme de construction en m² de SDP



Echelonnement prévisionnel du PGC en m² de terrain à bâtir commercialisé

Nature du programme	Programmation initiale	Programmation actualisée 2021								
			2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
Petits lots : 1,2,3,5,7,8,9,10,11	20 760									
Grands lots : 4,6	9 760									
Reprise lots 1,2,3		5 971							5 971	
Autres lots : 4à11		25 303						15 182	5 061	5 061
Total lots cessibles	30 520	31 274						15 182	11 032	5 061

Echelonnement prévisionnel du PGC en m² SDP

Nature du programme	Programmation initiale	Programmation actualisée 2021								
			2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
Petits lots : 1,2,3,5,7,8,9,10,11	8 320									
Grands lots : 4,6	3 935									
Reprise lots 1,2,3		2340							2 340	
Autres lots : 4à11		9915						5 949	1 983	1 983
Total surfaces à construire	25 000 max	25 000 max						5 949	4 323	1 983

BILAN AMENAGEUR

DEPENSES	Bilan CRFA 2020			Bilan actualisé 2021			Ecart € HT	Commentaires
	€ HT	€ TVA	€ TTC	€ HT	€ TVA	€ TTC		
Études de définition et de suivi de l'opération	131 365	25 744	157 109	131 365	25 744	157 109		
Accompagnement projets immobiliers	60 848	12 170	73 018	60 848	12 170	73 018		
Autres études	70 517	13 575	84 091	70 517	13 575	84 091		
Frais d'acquisition et de libération des sols	895 980	16 657	912 637	895 980	16 657	912 637		
Acquisitions foncières	800 000	-	800 000	800 000	-	800 000		
- détail acquisitions	-	-	-	-	-	-		
SOUS-TOTAL PAR PROPRIETAIRE	-	-	-	-	-	-		
Acquisition commune SMJ	800 000	-	800 000	800 000	-	800 000		
Acquisition BM	-	-	-	-	-	-		
Frais (notariés 2% et frais de gestion)	95 980	16 657	112 637	95 980	16 657	112 637		
Libération des terrains	-	-	-	-	-	-		
Indemnités d'éviction	-	-	-	-	-	-		
Aléas	-	-	-	-	-	-		
Frais d'aménagement (*)	1 410 374	265 366	1 675 741	1 410 374	282 009	1 692 383		
Maîtrise d'œuvre (10%)	48 958	9 792	58 750	48 958	9 792	58 750		
Travaux et aléas	1 234 416	232 728	1 467 145	1 234 416	246 883	1 481 300		
Autres travaux de raccordements (Enedis, Suez, Sabom...)	127 000	22 846	149 846	127 000	25 334	152 334		
Participation aux équipements publics	-	-	-	-	-	-		
Sans objet	-	-	-	-	-	-		
Honoraires concession	223 000	-	223 000	293 616	-	293 616	70 616	Rémunération aménageur pour 2 ans de prolongation du traité
	223 000	-	223 000	293 616	-	293 616	70 616	
Frais de communication	25 000	4 985	29 985	15 000	2 985	17 985	-10 000	Actualisation au regard des dépenses constatées
Frais divers	83 855	2 918	86 773	61 855	271	62 126	-22 000	
Frais financiers	-	-	-	-	-	-	-22 000	Diminution de la provision d'assurance liée à une absence de sinistre
Frais divers (Assurance, Taxes...)	83 855	2 918	86 773	61 855	271	62 126		
Actualisation	54 255	10 851	65 106	15 639	3 128	18 767	-38 616	Actualisation au regard des dépenses constatées
Travaux et Hono - IND TP (TP01: augmentation moyenne 2,75% par an) hors foncier, Rem et F.FI	54 255	10 851	65 106	15 639	3 128	18 767	-38 616	
TVA encaissée (-) / reversée (+)	-	154 487	154 487	-	150 214	150 214	-	
TOTAL DES DEPENSES	2 823 829	481 008	3 304 837	2 823 829	481 008	3 304 837	0	
RECETTES	€ HT	€ TVA	€ TTC	€ HT	€ TVA	€ TTC	€ HT	€ TTC
Cession Charges foncières	2 405 040	481 008	2 886 048	2 378 288	475 658	2 853 945	-26 752	Actualisation au regard des cessions de terrains en cours
Reprise lots 1,2,3	-	-	-	380 000	76 000	456 000	380 000	
Vente autres lots	2 405 040	481 008	2 886 048	1 998 288	399 658	2 397 945	-406 752	
	-	-	-	-	-	-		
	-	-	-	-	-	-		
	-	-	-	-	-	-		
Participation constructeurs	-	-	-	-	-	-		
	-	-	-	-	-	-		
	-	-	-	-	-	-		
	-	-	-	-	-	-		
Participation équipements d'intérêt général réalisés par l'aménageur (superstructures)	-	-	-	-	-	-		
Participation équipements d'intérêt général	-	-	-	-	-	-		
Subventions	-	-	-	-	-	-		
Participation métropolitaine	418 768	-	418 768	418 768	-	418 768		
Participation équilibre	418 768	-	418 768	418 768	-	418 768		
Participation remise d'ouvrages	-	-	-	-	-	-		
Participation complément prix	-	-	-	-	-	-		
Participation communale	-	-	-	-	-	-		
Saint-Médard-en-Jalles	-	-	-	-	-	-		
Autres recettes	21	-	21	26 773	5 350	32 123	26 752	refacturation d'ouvrages au concessionnaire ENEDIS
Autres produits	-	-	-	26 752	5 350	32 103	26 752	
Produits financier	21	-	21	21	-	21		
TOTAL DES RECETTES	2 823 829	481 008	3 304 837	2 823 829	481 008	3 304 837	0	

Intitulé	Date Facture	Numéro Facture	Réglé cum TTC	Réglé TTC	Réglé cum TTC
			A fin 2020	A fin 2021	A fin 2021
1 DEPENSES			1 852 730,28	794 046,19	2 646 776,47
A ETUDES GENERALES			48 082,47	12 032,94	60 115,41
A101 Architecte Urbaniste Paysagiste			19 665,12		19 665,12
M2017-005/MS4 Moe VRD : PRO/DCE - ACT - SETEC			7 143,77		7 143,77
009582 AC2	01/01/2020	FA F19146	7 143,77		7 143,77
M2017-005/MS4 Moe VRD : PRO/DCE - ACT - SIGNES			2 813,35		2 813,35
009539 AC2	01/01/2020	FA F19146	2 813,35		2 813,35
M2017-005/MS5/BDC1 Moe VRD : Mission 10 - SETEC			2 145,00		2 145,00
009583 AC1	01/01/2020	FA F19147	2 145,00		2 145,00
M2017-005/MS5/BDC1 Moe VRD : Mission 10 - SIGNES			6 435,00		6 435,00
009538 AC1	01/01/2020	FA F19147	6 435,00		6 435,00
M2017-005/MS5/BDC3 Moe VRD : Mission 11.1 - SETEC			225,60		225,60
011318 AC1	30/10/2020	FA 20F1426	225,60		225,60
M2017-005/MS5/BDC3 Moe VRD : Mission 11.1 - SIGNES			902,40		902,40
011319 AC1	30/10/2020	FA F20165	902,40		902,40
A105 Etudes environnementales			23 797,35	12 032,94	35 830,29
19-02480 indemnisation commissaire enquêteur étude d'impact - F.I.C.E			2 603,77		2 603,77
007296 AC1	28/12/2018	E18000125 /	2 603,77		2 603,77
19-02804 Extrait des formalités - renseignements hypothécaires 2019 - BUREAU HYPOTHEQUES			14,00		14,00
007987 RSU	26/04/2019	FA 26/04/19	14,00		14,00
20-03537 Réunion site de compensation Mauvesin - BECHELER PIERRE CONSEIL			954,00		954,00
010082 AC1 - SOLDE	30/03/2020	FA 20-10	954,00		954,00
M2016-055 Moe Environnementale et AMO ERC - EREA CONSEIL			1 730,58		1 730,58
007193 AC10	05/12/2018	FA F2018-287	1 650,00		1 650,00
009617 INDEMNITE RESILIATION	16/01/2020	FA 16/01/20	80,58		80,58
M2019-016/BDC1 Mission 1 - Suivi de travaux - ETEN ENVIRONNEMENT			9 480,00	1 830,00	11 310,00
008964 AC1	30/10/2019	FA 2019-353	1 500,00		1 500,00
009119 AC2	30/09/2019	FA 2019-324	3 960,00		3 960,00
009126 AC3	20/11/2019	FA 2019-392	840,00		840,00
009603 AC4	01/01/2020	FA 2019-426	840,00		840,00
009991 AC5	18/03/2020	FA 2020-060	660,00		660,00
010786 AC6	19/08/2020	FA 2020-245	840,00		840,00
011472 AC7	30/11/2020	FA 2020-342	840,00		840,00
012055 AC8	25/02/2021	FA 2021-025		840,00	840,00
012424 AC9 / SOLDE	27/04/2021	FA 2021-056		990,00	990,00
M2019-016/BDC2 Mission 7 - Expertises et études complémentaires - ETEN ENVIRONNEMENT			1 320,00		1 320,00
009624 AC1 - SOLDE	01/01/2020	FA 2019-426	1 320,00		1 320,00
M2019-016/BDC3 Missions 2 (DCE), 3 (ACT) et 4 (suivi travaux) - ETEN ENVIRONNEMENT			7 695,00	2 025,00	9 720,00
009990 AC1	18/03/2020	FA 2020-061	1 188,00		1 188,00
010039 AC2	25/03/2020	FA 2020-092	702,00		702,00
010274 AC3	18/05/2020	FA 2020-124	742,50		742,50
010469 AC4	29/06/2020	FA 2020-171	945,00		945,00
010635 AC5	21/07/2020	FA 2020-214	1 039,50		1 039,50
010873 AC6	08/09/2020	FA 2020-267	1 269,00		1 269,00
011011 AC7	25/09/2020	FA 2020-276	378,00		378,00
011268 AC8	27/10/2020	FA 2020-308	1 053,00		1 053,00
011468 AC9	30/11/2020	FA 2020-343	378,00		378,00
011651 AC10	01/01/2021	FA 2020-359		2 025,00	2 025,00
M2019-016/BDC4 Missions 5 (suivi) - ETEN ENVIRONNEMENT				5 640,30	5 640,30
011863 AC1	19/01/2021	FA 2021-003		591,30	591,30
012778 AC2	28/06/2021	FA 2021-087		3 240,00	3 240,00
013161 AC3	31/08/2021	FA 2021-131		918,00	918,00
013755 AC4	22/11/2021	FA 2021-173		891,00	891,00
M2020-052 LOT 1/BDC4 Géotechnie : piézo Mauvesin - GINGER CEBTP				2 537,64	2 537,64
012807 AC1	29/06/2021	FA		2 537,64	2 537,64
A107 Sondages géotechniques			4 620,00		4 620,00
M2016-015/BDC16 Etudes géotechniques : sondages complémentaires - GEOTEC			3 000,00		3 000,00
010148 AC1	22/04/2020	FA 202 461	1 440,00		1 440,00
010356 AC2/SOLDE	09/06/2020	FA 203380	1 560,00		1 560,00
M2016-015/BDC17 Etudes géotechniques : prolongation piézo - GEOTEC			1 620,00		1 620,00

010517 AC1/SOLDE	03/07/2020	FA 204 095	1 620,00		1 620,00
B FONCIER			819 930,61	9 841,01	829 771,62
B101 Coût acquisition terrain			800 000,00		800 000,00
19-02683/1 Acquisition SMEJ - IR32 IZ1P IZ2P IZ7P - MELLAC DELAFRAYE (NOT)			800 000,00		800 000,00
19-02683/1 Provision	19/03/2019		800 000,00		800 000,00
B201 Frais d'actes			15 734,61		15 734,61
19-02683/2 Frais Acquisition SMEJ IR3 IZ1P IZ2P IZ7P - MELLAC DELAFRAYE (NOT)			15 734,61		15 734,61
19-02683/2 Provision	10/07/2019		16 500,00		16 500,00
009047 FRAIS ACQ° SMEJ IR3 IZ1P IZ2P IZ7P	21/10/2019	FA 21/10/19	-765,39		-765,39
B302 Géomètres foncier				5 177,01	5 177,01
M2017-025/BDC28 Diagnostics immobiliers : lots à bâtir 6 et 7 - AED EXPERTISES				427,75	427,75
012898 AC1	06/07/2021	FA FA-213860		427,75	427,75
M2017-025/BDC31 Diagnostics immobiliers : lots à bâtir 4 et 5 - AED EXPERTISES				427,75	427,75
013301 AC1	24/09/2021	FA FA-216115		427,75	427,75
M2019-034 Lot 1/BDC36 Bornage et plan topo galaxie 4 - MAGEO				4 321,51	4 321,51
013206 AC1	31/08/2021	FA FC15801		4 321,51	4 321,51
B501 Entretien des biens : Gestionnaire - Diag - Petits Travaux			4 015,00	4 476,00	8 491,00
19-03304 Fonds travaux de compensation - TRESOR PUBLIC			4 015,00		4 015,00
009325 AC1/SOLDE	02/10/2019	FA AQUI 19	4 015,00		4 015,00
21-04588 Enlèvement des encombrants - STENI				396,00	396,00
013406 AC1	30/09/2021	FA 21091374		396,00	396,00
M2021-072 Débroussaillage - Broyage - BERDOT				4 080,00	4 080,00
013865 AC1	30/11/2021	FA 379		4 080,00	4 080,00
B503 Impôts Foncier			181,00	188,00	369,00
20-03901 Taxes foncières 2020 - TRESOR PUBLIC (TF)			181,00		181,00
010977 TF 2020	24/08/2020	AV	144,00		144,00
011097 TAXE FONCIERE 2020	31/08/2020	T	37,00		37,00
21-04724 Taxes foncières 2021 terrains non bâtis - TRESOR PUBLIC (TF)				188,00	188,00
013220 TF 2021 - N° PROP 449 +02562 X	09/09/2021	TITRE 21 33		150,00	150,00
013248 TF 2021 - N° PROP 449 +02611 Y	31/08/2021	TITRE 21 33		38,00	38,00
D TRAVAUX INFRASTRUCTURES ET HONORAIRES TECHNIQUES			823 684,34	736 631,30	1 560 315,64
D103 VRD			726 779,61	598 361,66	1 325 141,27
20-03638 Fauchage-Débroussaillage - BERDOT			4 320,00		4 320,00
010380 AC1/SOLDE	31/05/2020	FA 158	4 320,00		4 320,00
M2019-008/Lot 1 Lot 1 - Travaux de voirie, réseaux divers et mobilier urbain - ATSE			10 870,00		10 870,00
010931 AC7 - 07/20	16/09/2020	AC 7	10 870,00		10 870,00
M2019-008/Lot 1 Lot 1 - Travaux de voirie, réseaux divers et mobilier urbain - BERDOT			11 000,00		11 000,00
008889 AC1 - 09/19	30/09/2019	AC 1	11 000,00		11 000,00
M2019-008/Lot 1 Lot 1 - Travaux de voirie, réseaux divers et mobilier urbain - CEPECA-CITEOS			72 494,70	72 209,62	144 704,32
011263 AC8 - 09/20	15/10/2020	FA	15 229,90		15 229,90
011466 AC9 - 10/20	24/11/2020	FA2049.0.0068	57 264,80		57 264,80
011632 AC10 - 11/20	01/01/2021	FA 2049 0		26 008,60	26 008,60
012194 AC12 - 02/21	28/02/2021	FA		46 201,02	46 201,02
M2019-008/Lot 1 Lot 1 - Travaux de voirie, réseaux divers et mobilier urbain - DUPORT			9 500,00		9 500,00
008889 AC1 - 09/19	30/09/2019	AC 1	9 500,00		9 500,00
M2019-008/Lot 1 Lot 1 - Travaux de voirie, réseaux divers et mobilier urbain - EUROVIA			572 223,85	430 135,42	1 002 359,27
M2019-008/Lot 1 Avance	25/02/2019		63 874,84		63 874,84
008889 AC1 - 09/19	30/09/2019	FA	11 657,80		11 657,80
009059 AC2 - 10/19	31/10/2019	FA	14 313,22		14 313,22
009416 AC3 - 11/19	01/01/2020	FA	19 492,98		19 492,98
009480 AC4 - 12/19	01/01/2020	FA	13 499,27		13 499,27
010692 AC6 - 06/20	01/07/2020	FA	124 893,72		124 893,72
010931 AC7 - 07/20	16/09/2020	FA	228 502,69		228 502,69
011263 AC8 - 09/20	15/10/2020	FA	37 153,34		37 153,34
011466 AC9 - 10/20	24/11/2020	FA	58 835,99		58 835,99
011632 AC10 - 11/20	01/01/2021	FA		133 592,05	133 592,05
011764 AC11 - 12/20	01/01/2021	FA		25 031,89	25 031,89
012194 AC12 - 02/21	28/02/2021	FA		154 438,78	154 438,78
013270 AC13 - 05/21	06/06/2021	FA		117 053,57	117 053,57
013621 AC14	29/10/2021	DF		19,13	19,13
M2019-008/Lot 1 Lot 1 - Travaux de voirie, réseaux divers et mobilier urbain - FC BTP			3 875,50	13 700,40	17 575,90
011466 AC9 - 10/20	24/11/2020	FA2049.0.0068	3 875,50		3 875,50
011632 AC10 - 11/20	01/01/2021	FA 2049 0		4 420,80	4 420,80
011764 AC11 - 12/20	01/01/2021	FA		8 094,60	8 094,60
012194 AC12 - 02/21	28/02/2021	FA		1 185,00	1 185,00
M2019-008/Lot 2 Lot 2 - Espaces verts - IDVERDE			42 495,56	82 316,22	124 811,78
M2019-008/Lot 2 Avance	25/02/2019		6 900,00		6 900,00
011265 AC2 - 09/20	25/09/2020	FA	35 595,56		35 595,56
012252 AC3 - 02/21	26/03/2021	FA		24 953,45	24 953,45

012286 AC4 - 03/21	06/04/2021	FA		36 228,17	36 228,17
012572 AC5 - 04/21	19/05/2021	FA		14 435,44	14 435,44
013573 AC6 - 09/21	28/09/2021	FA		6 699,16	6 699,16
D109 Autres				48 280,01	5 018,43
M2020-025 Travaux de restauration site Mauvesin SMJ - MONTIEUX TRAVAUX				48 280,01	1 060,72
011348 09-10/2020	04/11/2020	AC1	48 280,01		48 280,01
011807 12/2020	01/01/2021	AC2		1 060,72	1 060,72
M2020-025 Travaux de restauration site Mauvesin SMJ - MORETTO				3 957,71	3 957,71
011807 12/2020	01/01/2021	AC2		3 957,71	3 957,71
D203 Electricité				83 318,95	83 318,95
19-03129 Raccordement électrique Haute tension part aménageur - ENEDIS (EX : ERDF)				83 318,95	83 318,95
012744 AC1	16/06/2021	FA 0326-		83 318,95	83 318,95
D204 Eau potable				12 767,94	18 374,20
20-03974 Raccordement eau potable - LYONNAISE DES EAUX (SUEZ)				12 767,94	18 374,20
20-03974 Avance	17/11/2020		5 252,67		5 252,67
20-03974 Avance	17/11/2020		7 515,27		7 515,27
013670 AC1	17/03/2021	FA 4174351		9 147,17	9 147,17
013671 AC2	19/05/2021	FA 4174811		9 227,03	9 227,03
D205 Téléphonie/Fibre optique				6 468,00	6 468,00
19-02712 réseaux cuivre et fibre - ORANGE (LILLE)				6 468,00	6 468,00
013907 AC1	02/12/2021	FA		6 468,00	6 468,00
D207 Gaz				12 979,37	12 979,37
19-02902 Convention gaz naturel - REGAZ				12 649,37	12 649,37
012255 AC1 / SOLDE	30/03/2021	FA		12 649,37	12 649,37
21-04520 Déplacement branchement gaz suite sinistre - REGAZ				330,00	330,00
21-04520 Avance	29/06/2021			330,00	330,00
D301 Maitrise d'oeuvre (dont BET)				32 569,98	12 012,29
M2017-005/MS6 Moe VRD : VISA -> OPC - SETEC				30 516,15	9 778,37
009584 AC1	01/01/2020	FA F19148	7 543,15		7 543,15
011278 AC2	30/09/2020	FA 20F1295	15 194,58		15 194,58
011475 AC3	30/11/2020	FA 20F1654	7 778,42		7 778,42
013017 AC4	30/06/2021	FA 21F0885		9 778,37	9 778,37
M2017-005/MS6 Moe VRD : VISA -> OPC - SIGNES				2 053,83	1 531,92
009537 AC1	01/01/2020	FA F19148	499,28		499,28
011277 AC2	22/10/2020	FA F20158	1 005,73		1 005,73
011476 AC3	30/11/2020	FA NH N°3	548,82		548,82
013016 AC4	26/07/2021	FA F21120		1 531,92	1 531,92
M2019-016/BDC5 Mission 7 - Suivi travaux site Mauvesin 2021-2024 - ETEN ENVIRONNEMENT				702,00	702,00
013757 AC1	22/11/2021	FA 2021-175		702,00	702,00
D302 Coordonateur SPS				3 286,80	98,40
M2019-002 Mission CSPPS - DEKRA				3 286,80	98,40
008015 AC 1	30/04/2019	FA I4003759	580,80		580,80
008676 AC 2 - DET 1/9	13/09/2019	FA I4236863	300,00		300,00
008882 AC 3 - DET 2/9	10/10/2019	FA I4295247	300,00		300,00
009144 AC 4 - DET 3/9	20/11/2019	FA I4375497	300,00		300,00
009392 AC 5 - DET 4/9	01/01/2020	FA I4434667	300,00		300,00
010459 AC 6 - DET 5/9	23/06/2020	FA I4701499	306,00		306,00
010632 AC 6 - DET 6/9	09/07/2020	FA I4743312	300,00		300,00
010768 AC 7 - DET 7/9	10/08/2020	FA I4801832	300,00		300,00
010968 AC 8 - DET 8/9	17/09/2020	FA I4862849	300,00		300,00
011169 AC 9 - DET 9/9	12/10/2020	FA I4923500	300,00		300,00
011221 AV/AC9	21/10/2020	AV IA226388		-300,00	-300,00
012003 AC 10 - DET 9/9	09/02/2021	FA F0191754		300,00	300,00
012254 AC11 / SOLDE	25/03/2021	FA F0191754		98,40	98,40
G REMUNERATION DE L'AMENAGEUR				152 383,33	35 308,00
G101 Rémunération				152 383,33	35 308,00
18-02474 Rémunération aménageur 2018 - FAB				18 583,33	18 583,33
007257 REM 21/09-31/12/18	31/12/2018	ND 2018-19	18 583,33		18 583,33
19-02798 Rémunération aménageur 2019 - FAB				66 900,00	66 900,00
008477 REM 01/01-30/06/19	30/06/2019	ND 2019-09	33 450,00		33 450,00
008708 REM 01/07-30/09/19	30/09/2019	ND 2019-19	16 725,00		16 725,00
009218 REM 01/10-31/12/19	31/12/2019	ND 2019-29	16 725,00		16 725,00
20-03715 Rémunération aménageur 2020 - FAB				66 900,00	66 900,00
010428 REM 01/01-30/06/20	30/06/2020	ND 2020-09	33 450,00		33 450,00
011025 REM 01/07-30/09/20	30/09/2020	ND 2020-20	16 725,00		16 725,00
011690 REM 01/10-31/12/20	23/12/2020	ND 2020-31	16 725,00		16 725,00
21-04302 Rémunération aménageur 2021 - FAB				35 308,00	35 308,00
012218 REM 01/01-31/03/21	31/03/2021	ND 2021-09		8 827,00	8 827,00
012920 REM 01/04-30/06/21	30/06/2021	ND 2021-20		8 827,00	8 827,00

013472 REM 01/07-30/09/21	30/09/2021	ND 2021-31		8 827,00	8 827,00
014092 REM 01/10-31/12/21	31/12/2021	ND 2021-42		8 827,00	8 827,00
H FRAIS DIVERS				8 649,53	8 882,47
H101 Communication				8 238,43	8 238,43
18-02332 Parutions légales enquête publique (n°1) - ALC REGIE				1 464,32	1 464,32
006701 PARUT° ANNONCE LEGALE	28/09/2018	FA 200259F	732,16		732,16
006877 PARUT° ANNONCE LEGALE	19/10/2018	FA 202292F	732,16		732,16
18-02334 Parutions légales enquête publique (n°2) - ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS				1 223,04	1 223,04
006732 PARUT° ANNONCE LEGALE	28/09/2018	FA 810403	611,52		611,52
006882 PARUT° ANNONCE LEGALE	19/10/2018	FA 810735	611,52		611,52
19-02640 constat d'affichage panneau permis d'aménager - CASIMIRO (HUISSIER)				476,67	476,67
007856 AC1	04/04/2019	FA 55 413	317,78		317,78
008053 AC 2	17/05/2019	FA 56 496	158,89		158,89
19-02641 fourniture et pose panneaux affichage permis d'aménager - ACS D				243,60	243,60
007666 AC1	28/02/2019	FA 19.00596	243,60		243,60
19-03018 constat d'affichage panneau arrêté défrichement - CASIMIRO (HUISSIER)				380,00	380,00
008540 AC 1	21/08/2019	FA 58 329	190,01		190,01
008658 AC 2	19/09/2019	FA 58 807	189,99		189,99
19-03285 F/Pose Panneau de commercialisation - FOURRAGEAT				4 450,80	4 450,80
009770 AC1 - SOLDE	31/01/2020	FA 30064	4 450,80		4 450,80
H105 Divers (repro,AAPC,affichage...)				411,10	644,04
19-02843 Frais gestion bancaire 2019 - CAISSE D'EPARGNE				237,00	237,00
008065 COMM° GEST° 1TR19	01/04/2019	FA31/03/19	2,27		2,27
008459 COMM° GEST° 2TR19	01/07/2019	FA 30/06/19	0,33		0,33
008921 COMM° GEST° 3TR19	30/09/2019	FA 30/09/19	234,40		234,40
20-03404 Frais gestion bancaire 2020 - CAISSE D'EPARGNE				174,10	174,10
009580 COMM° GEST° 4TR19	01/01/2020	FA 01/01/20	9,72		9,72
010214 COMM° GESTION 1TR20	01/04/2020	FA 01/04/20	56,24		56,24
010565 COMM° GESTION 2TR20	01/07/2020	FA 01/07/2020	11,26		11,26
011203 COMM° GESTION 3TR20	01/10/2020	FA 01/10/2020	96,88		96,88
21-04124 Frais gestion bancaire 2021 - CAISSE D'EPARGNE				232,94	232,94
011887 COMM GESTION 4TR20	01/01/2021	FA 01/01/21		78,70	78,70
012387 COMM GESTION 1TR21	01/04/2021	FA 01/04/21		53,58	53,58
012940 COMM GESTION 2TR21	01/07/2021	FA 01/07/21		63,52	63,52
013497 COMM GESTION 3TR21	01/10/2021	FA 01/10/21		37,14	37,14
2 RECETTES				120 494,61	342 270,61
20-03656 Dépot de garantie	19/05/2020		1 040,00		1 040,00
20-03656 Dépot de garantie	19/05/2020		-1 040,00		-1 040,00
20-03756 Dépot de garantie	19/06/2020		14 742,00		14 742,00
20-03756 Dépot de garantie	19/06/2020		-14 742,00		-14 742,00
V PARTICIPATIONS METROPOLITAINE				104 692,00	314 076,00
V101 Participation d'équilibre non soumis à TVA				104 692,00	314 076,00
19-02727 Participation équilibre - BORDEAUX METROPOLE				104 692,00	314 076,00
19-19053 PART° EQUILIBRE 2019	02/05/2019	AC1	104 692,00		104 692,00
20-26803 PART° EQUILIBRE 2020	30/09/2020	AC2		104 692,00	104 692,00
21-32151 PART° EQUILIBRE 2021	30/09/2021	AC3		104 692,00	104 692,00
X PRODUITS DIVERS				15 802,61	28 194,61
X103 Dépot de Garantie				15 782,00	28 174,00
21-04182 Thermoconcept Dépot de garantie Réservation lot 8 - résiliation refus banque - DIVERS				1 040,00	2 753,00
21-04182 Dépot de garantie	07/02/2021		1 040,00		1 040,00
21-33115 THERMOCONCEPT DEPOT GARANTIE S/RESA LOT 8	08/11/2021	FA 08/11/21		1 713,00	1 713,00
21-04183 Aircalo Dépot de garantie Réservation lots 6 et 7 - FINANCIERE AIRCALO				14 742,00	14 742,00
21-04183 Dépot de garantie	07/02/2021		14 742,00		14 742,00
21-04543 La Corderie Dépot de garantie Réservation lots 4 et 5 - LA CORDERIE				10 679,00	10 679,00
21-04543 Dépot de garantie	14/06/2021			10 679,00	10 679,00
X201 Produits financiers				20,61	20,61
19-02988 Rémunération compte courant 2019 - CAISSE D'EPARGNE				20,61	20,61
19-20555 REM° CPTÉ COURANT 2TR19	01/07/2019	FA 30/06/19	20,61		20,61
3 AMORTISSEMENT				21 270,69	21 270,69
O REMBOURSEMENT AVANCES INTERNE				21 270,69	21 270,69
O200 Remboursement avances internes				21 270,69	21 270,69
18-02361 Avance inter OP - FAB				1 343,68	1 343,68
19-17847 REMB AVCE - POOL	14/01/2019		1 343,68		1 343,68
18-02435 REGLEMENTS PAR C0001 - FAB				1 343,68	1 343,68
19-17849 REMB AVCE - POOL	14/01/2019		1 343,68		1 343,68
18-02502 REGLEMENTS PAR C0003 - FAB				18 583,33	18 583,33
19-17851 REMB AVCE - POOL	14/01/2019		18 583,33		18 583,33
4 MOBILISATION				21 270,69	21 270,69
O AVANCES INTERNE				21 270,69	21 270,69

O100 Avances interne			21 270,69		21 270,69
18-02361 Avance inter OP - FAB			1 343,68		1 343,68
18-16558 AVANCE C0005/C0009	06/11/2018		1 343,68		1 343,68
18-02435 REGLEMENTS PAR C0001 - FAB			1 343,68		1 343,68
18-17236 AVANCE C0001/C0009	11/12/2018		1 343,68		1 343,68
18-02502 REGLEMENTS PAR C0003 - FAB			18 583,33		18 583,33
19-17741 REM 2018 PAYEE PAR C0003	21/12/2018	21/12/18	18 583,33		18 583,33
SOLDE			-1 732 235,67	-572 270,19	-2 304 505,86

CRFA 2021 – Saint-Médard-en-Jalles – Galaxie 4**Annexe 7 – Suivi des heures d’insertion**

Type de marchés	Marchés par lots	Entreprises attributaires	Durée des marchés	MONTANT (HT)	Heures insertion	
					prévues	réalisées
TRAVAUX	Lot 1 VRD	Eurovia	18 mois	1 064 580,58	500	500
TRAVAUX	LOT 2 Espaces verts	ID Verde	18 mois	115 000,00	-	-
TRAVAUX	Travaux forestiers et écologiques	Montieux Travaux	48 mois	147 605,12	150	-